

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE...	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et administration
43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7466

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5183

FAIS CE QUE DOIS!

Des textes précis

Le discours du trône aux Communes anglaises — Tous les chefs de parti affirment que les décisions de la Conférence impériale ne lient point les parlements britanniques.

Le débat sur le discours du Trône, aux Communes anglaises, a tout de suite pris l'ampleur qui s'imposait. On n'y discute pas simplement le sort d'un cabinet et d'un parti; les problèmes soulevés intéressent le monde entier. On ne saurait, par exemple, lire sans quelque inquiétude le paragraphe où le chef du gouvernement de demain, M. MacDonald, marque la gravité de la situation européenne.

Mais ce n'est pas le point que nous voulons particulièrement souligner aujourd'hui. Avant que l'ampleur du débat et l'éclat de ses conséquences n'en fassent oublier les détails, il nous paraît utile de mettre en relief l'un de ceux-ci, qui nous intéresse très directement.

On sait qu'à la dernière conférence impériale, le gouvernement de Londres proposa d'accorder aux colonies un tarif de faveur sur certains articles qu'elles produisent avec une abondance particulière. (On excluait de ce projet le blé et la viande, ce qui ne lui laissait, en ce qui nous concerne, qu'un intérêt fort secondaire.) M. MacDonald n'entend point être lié par les démarches de ses prédécesseurs. Il s'est très nettement expliqué là-dessus, hier.

Prétendre, a-t-il dit en résumé, que le parlement est tenu d'accepter les recommandations faites par un premier ministre après discussion avec les ministres coloniaux, serait "une doctrine contraire aux principes de notre autonomie gouvernementale, et que nous n'accepterions jamais. (This is a doctrine subversive of our rights of self-government, which we will never surrender.) L'acceptation de cette doctrine signifierait que, s'il est tenu dans l'avenir une conférence quelconque de ce genre, elle pourrait provoquer et faciliter l'adoption de résolutions contrairement aux désirs de la Chambre, et qu'en rejetant celles-ci, la Chambre manquerait de loyauté envers les Dominions. Ce serait un grand malheur que les députés qui pensent qu'en matière de tarif, la volonté populaire doit régler la conduite de la Chambre se fissent dire qu'ils ne sont pas de bons amis des Dominions. Ceci n'est pas juste pour le pays. Tout engagement pris par les ministres à la Conférence impériale, à l'effet que telles questions seront amenées devant la Chambre, sera exécuté jusqu'à la dernière lettre, ce qui signifie que le Parlement est absolument libre d'accepter ou de rejeter ces propositions (which means that Parliament is absolutely free to carry or reject the proposals)."

La déclaration de principe est très nette. Elle a été confirmée par M. Lloyd George et par M. Baldwin lui-même.

"L'ancien premier ministre Lloyd George, qui a parlé aussitôt après M. MacDonald (nous citons le compte rendu de la Canadian Press), a déclaré qu'aucun Dominion n'a jamais prétendu qu'un gouvernement eût le pouvoir de lier le parlement à une politique quelconque, pas plus que la conférence coloniale n'a le droit de lier les parlements des Dominions (the Dominions had never claimed any government had the right to commit Parliament to any policy, any more than the colonial conference had to commit the Parliaments of the Dominion)."

Et le premier ministre Baldwin, l'auteur même des propositions faites à la conférence, déclare en finale que celles-ci sont sujettes à la ratification du parlement, que cette ratification n'est pas obligatoire (it was not binding on Parliament) et que si, plus tard, le Parlement rejette les propositions, "il n'y aura là aucun bris de parole (There would be no breach of faith if Parliament refused to ratify it)."

Ainsi les chefs des trois grands partis: le premier ministre d'aujourd'hui, comme celui d'aujourd'hui et celui de demain, s'accordent à affirmer le caractère purement consultatif de la Conférence impériale et la pleine liberté d'action des divers parlements de l'Empire. Ils soulignent et confirment les déclarations faites, lors de son retour, par M. King lui-même.

Retenons bien ces affirmations de principe. Elles pourront servir.

Omer HEROUX.

L'actualité

Formée par les siècles

M. Caron et M. Smart ont tous deux frénétiquement recherché, hier, le sort des vieux surplus. Ce n'est pas tâche facile. M. Smart a prétendu qu'ils sont mangés par ce vorace rongeur qu'on appelle le mandat spécial, tandis que M. Caron, sans en être bien sûr, incline à croire que tout ce qui arrive de mal — et l'évanouissement des surplus est sûr — est dû au retard de la réciprocité, en 1911.

Mais la situation est encore loin d'être tirée au net. Si notre humble suggestion avait chance d'être acceptée, nous prions le parlement de constituer une commission d'enquête avec mission de rechercher les vieux surplus.

Ce ne doit pas être une tâche au-dessus des forces du parlement et nous nous montrons en ceci moins exigeants que notre confrère montrealais qui demande de ressusciter M. Macheras, mort depuis plusieurs mois, pour sauver l'enseignement technique dans la province. Il est de la même doctrine politique que M. Caron et veut, dans l'enseignement, l'abaissement des barrières douanières, car ce n'est, paraît-il, qu'une compétence formée par les siècles qui puisse, à défaut de M. Macheras, sauver notre enseignement technique. Nous nous glorifions de nos industriels, nous croyons à leur sens pratique, à leur initiative hardie, à leur extrême facilité d'adaptation; nous croyons, au surplus, (sans jeu de mot), que notre outillage industriel qui nous vient en très grande partie des États-Unis n'a rien à envier à la ferraille européenne, car la grande industrie, qui n'est pas l'industrie de luxe, est aussi américaine qu'européenne et surtout que française. Mais c'est là erreur profonde: il nous faut une compétence formée par les siècles dans une science qui se transforme pourtant tous les cinq ans, où les méthodes de 1900 sont vieillottes, où celles de 1905 sont dépassées.

Mais quelle peut bien être cette compétence formée par les siècles? Parlons que c'est quelque maître de forge qui a hérité de ses pères

d'un soufflet et d'un haut fourneau grand comme le creux de la main et que l'on voudrait installer au Canada où la monnaie est plus stable que sur les bords de la Seine. L'opposition devrait bien savoir si cette compétence formée par les siècles aurait plus de chance de diriger les écoles techniques que celle formée tout simplement par l'école polytechnique et qui dirige actuellement l'École de la rue Sherbrooke.

Le ton de l'article était au reste fort pessimiste. L'École des Trois-Rivières pour cette simple raison qu'on vient de la confier à un Canadien français, périlleuse et menaçante. Celle de Hull ne répond pas aux espoirs qu'elle semblait autoriser. Bref il n'y a que celle de Montréal dont les quatre murs se tiennent encore ensemble.

Voilà un journal qui n'a pas contumace de prendre ainsi le gouvernement à rebrousse poil uniquement pour lui imposer des compétences formées par les siècles et qui tout au contraire vante six fois la semaine les hauts mérites des seld-mens, qui, il faut bien l'admettre, ont, tout en se faisant eux-mêmes, fait nos industries.

Nous voilà loin de M. Caron et de M. Smart. C'est vrai, mais nous ne sommes pas si loin que cela de la doctrine protectionniste et de la doctrine libre-échangiste. Il y a, en effet, une protection que le gouvernement, protectionniste avoué, pourrait et devrait pratiquer et qu'il ne pratique pas. Allez voir les magasins et les entrepôts de la commission des liqueurs et vous y trouverez des affiches, belles ma foi, mais imprimées à Paris. Le Soleil lui-même les eût tout aussi bien exécutées sans soumission. Pendant que l'autre jour l'attendait la ration d'alcool en faisant le pied de grue près d'un imprimeur, il me confiait que dans sa petite boutique il en eût fait autant. Il croyait, le naïf, que le gouvernement est tenu à encourager la contribution. Les affiches de la campagne contre la tuberculose et la mortalité infantile sont dessinées par des artistes français et imprimées en France.

L'École des beaux arts, à Montréal et à Québec, est dirigée par un artiste français. La censure est présidée par un Français. Et il faut, pour tirer de la stagnation nos écoles techniques, une compétence formée par les siècles.

Ne pourrait-on pas fermer l'École polytechnique à l'occasion de son centenaire et de son émancipation de la tutelle étrangère? Nous n'avons sûrement pas pour la diriger de compétence contemporaine de Tutank-amun.

Propos d'Ottawa

M. Meighen est crânement maladroît

Il a confiance en son éloquence et pense pouvoir faire avaler des couleuvres à l'Est où il parle conscription et à l'Ouest où il parle protection — Mais le résultat de 1921 devrait l'éclairer.

Ottawa, le 15. — On a parlé à plusieurs reprises d'une grande convention conservatrice. Depuis l'impression de la Gazette, l'ancien parti unioniste ou national-libéral-conservateur veut se réorganiser, élaborer un nouveau programme, donner de l'élan à ses efforts pour reprendre ses positions dans le pays. Mais des dissensions intestines ont fait échouer l'entreprise jusqu'à date. L'opposition vient surtout de la capitale où les amis de M. Meighen et M. Meighen lui-même ne tiennent pas à une grande réunion qui donnerait lieu à des intrigues pour déplacer le chef actuel et le remplacer par un autre. Les tenants de la convention gagnent leur point, croient-ils, s'ils avaient à présenter un candidat convenable et s'ils étaient décidés à le laisser au poste important de chef de l'opposition. Mais comme ils n'ont pas encore trouvé cet homme, ils laissent faire et attendent les événements.

Pourtant il serait temps de songer à faire quelque chose. Car si, jusqu'à date, M. Meighen n'avait pas révélé tout ce qu'il avait en lui, ses derniers efforts oratoires ont ouvert les yeux à beaucoup de gens, même à ses amis. M. Meighen, comme chef de parti, n'était pas bien connu, en effet. Il se haussa au poste de premier ministre à une époque où les conservateurs n'allaient inévitablement à une défaite. Il ne réussit pas à arrêter la débâcle, car les causes en étaient trop lointaines et trop profondes pour être conjurées par un seul homme. On pouvait donc lui donner le bénéfice du doute, en faveur de ses talents parlementaires, et espérer mieux de lui dans des conditions plus normales.

Mais plus le temps passe, plus M. Meighen se révèle impropre à garder le poste qu'il occupe aujourd'hui et à devenir premier ministre un jour. On n'a pas besoin d'en connaître d'autre preuve que sa dernière campagne dans notre province. Le chef de l'opposition sait que les libéraux ont fait élire soixante-cinq candidats dans notre province en agitant devant la population canadienne-française le spectre de la conscription. Il sait, de plus, que les élections générales sont prochaines, qu'elles auront peut-être lieu cette année. Et il fait le tour de nos campagnes en disant partout qu'il ne regrette pas d'avoir imposé la conscription et qu'il l'imposerait à l'avenir dans les mêmes circonstances. Et le peuple de Québec se dit sans doute en lui-même, de son côté, qu'il ne regrette pas de s'être opposé à la conscription et qu'il agira sans doute de la même manière que la dernière fois, si, lors de la prochaine élection, M. Meighen lui demandera bientôt ses suffrages pour ses candidats.

Mais le fait reste là. A la veille d'un appel au peuple, M. Meighen aura fourni à ses adversaires juste les paroles dont ils avaient besoin pour faire leur prochaine campagne lui-même et travailler pour ses ennemis libéraux. Ceux-ci n'ont qu'à se procurer le texte des discours du chef de l'opposition dans Québec pour trouver contre lui les plus forts arguments qui puissent exister. Et s'ils avaient quelque chose à désirer, qu'ils souhaitent donc que M. Meighen se rende, avant l'appel au peuple, dans les comtés qu'il n'a pas visités encore et où sa présence leur rendrait de grands services et leur garantirait leur triomphe.

Le spectacle est rare, en effet, d'un chef de parti qui travaille ainsi effectivement contre ses propres partisans et fait montre d'une maladresse aussi insigne dans sa campagne de propagande. La faute de tactique est si grossière et si évidente que les conservateurs les plus fanatiques commencent à en convenir. Ils se disent, comme tout le monde se dit actuellement, que leur chef est à détruire les chances que les derniers événements politiques pouvaient leur donner de revenir au pouvoir et qu'il aide M. Meighen à le maintenir comme premier ministre.

D'ailleurs, M. Meighen ne commet pas ses fautes de tactique dans notre province seulement. Il les commet aussi dans l'Ouest. Les électeurs des prairies haïssent autant le mot protection que les Canadiens français, le mot conscription. Mais lorsque le chef de l'opposition ne les a pas visités depuis quelque temps, ils oublient que cet homme est dévoué à la protection comme d'autres à leur portefeuille, que quelques-uns d'entre eux, qui furent autrefois conservateurs ou le restent encore, oublient un peu les idées tarifaires de leur chef. Celui-ci survient alors. Il descend du train avec le mot protection à la bouche, il le monte sur les treteaux et lance le mot protection dans la salle, il le fait revenir inlassablement dans ses discours afin que personne ne l'ignore et ne l'oublie. Et le résultat de son passage, c'est qu'après son départ, les progressistes se sentent beaucoup plus progressistes qu'auparavant, les libéraux par les siècles.

Ne pourrait-on pas fermer l'École polytechnique à l'occasion de son centenaire et de son émancipation de la tutelle étrangère? Nous n'avons sûrement pas pour la diriger de compétence contemporaine de Tutank-amun.

M. Caron a ramassé en un faisceau tout ce que le gouvernement a fait surtout pour le cultivateur. Ses citations à l'appui de ses avancées, prises dans la Gazette, le Star, l'Action catholique et ailleurs, ont été nombreuses. L'opposition, spécialement M. Sauvé, lui a lancé quelques questions, ce qui a permis à M. Caron de se déclarer en faveur de la réciprocité. Les causes de la crise agricole sont, d'après le ministre de l'Agriculture, le manque de réciprocité, le manque de crédit agricole et les taxes fédérales.

Le ministre de l'Agriculture insiste surtout sur la collaboration que doit donner l'opposition aux actes du gouvernement concernant l'agriculture. Il veut que les intérêts agricoles passent au-dessus des intérêts de parti.

M. J. Langlais, de Temiscouata, qui a déjà pris la parole sur le discours du trône et qui s'est révélé un bon débateur, a répondu à M. Caron. M. Langlais cherche à dégonfler le joli ballon rouge que le gouvernement désire faire monter au firmament de notre province. Il attaque surtout le ministère de la colonisation et veut prouver que la plus grande partie des crédits de ce département ont surtout été dépensés pour des favoris sans profiter réellement à la colonisation. Il continuera son discours demain.

M. Smart

Le député de Westmount fait d'abord allusion au résultat des der-

nières élections provinciales générales et dit que si on doit prendre pour acquis, selon la prétention du premier ministre, que ce résultat a été une approbation de la politique de colonisation et d'agriculture par le gouvernement en général, on doit aussi conclure que la politique financière ministérielle a été désapprouvée par ce résultat. Québec et Sherbrooke se sont rangées du côté de l'opposition.

L'orateur ajoute que le discours du budget a été rédigé de manière à donner au public une idée des finances provinciales qui ne correspond pas réellement aux faits. M. Nicol, en effet, réclame un surplus et admet aussi que la dette de la province a augmenté de \$5,300,000 durant la dernière année fiscale. Le gouvernement devrait se dire: le parti libéral a encore vécu à même les revenus du peuple.

Le trésorier provincial a supputé pour la dernière année fiduciaire un revenu ordinaire de \$15,531,738.38. Le gouvernement nous dit aujourd'hui que les crédits supputés par le trésorier provincial ont été surpassés par plus de six millions de dollars. Seule l'impôt foncier a fait défaut. Le ministre de l'Agriculture dit que le gouvernement a encore vécu à même les revenus du peuple.

De même le trésorier provincial a calculé des dépenses ordinaires de \$15,329,284.02 pour l'année dernière. Le gouvernement a suréstimé ses crédits de près de cinq millions et a payé des dépenses extraordinaires au montant de \$260,000. Si le trésorier provincial avait donné un estimé exact du revenu ordinaire du gouvernement, au lieu d'accuser un surplus de \$1,444,365.71, il aurait à expliquer un déficit de \$4,658,537.53.

M. Smart dit que le calcul des revenus et des dépenses a été intentionnellement diminué pour que le gouvernement puisse avoir sa disposition de grosses sommes dont il pourrait disposer par arrêtés ministériels. Cette pratique est une violation de l'esprit sinon de la lettre de la constitution et prive les députés de leur droit indéniable de contrôler les dépenses publiques.

M. Smart dit qu'il a été amusé d'entendre le trésorier provincial s'excuser parce que ses surplus ne sont pas aussi hauts qu'en 1922. L'orateur croit que le gouvernement devrait dire qu'il a cru plus sage de faire des dépenses dans certains comtés, dans le but d'aider ses candidats engagés dans une élection difficile et pour remplir des promesses électorales.

Depuis une vingtaine d'années la dette consolidée a monté de moins de \$25,000,000 à plus de \$60,000,000. En 25 ans elle a plus que doublé. M. Nicol nous a dit qu'il a dépensé certaines sommes au cours des trois dernières années pour la voirie, l'éducation, les travaux publics

La réconciliation gréco-turque

Venizelos, Ismet pacha et l'exécution du traité de Lausanne qui rétablit les relations amicales entre les deux pays — Venizelos désapprouve le renvoi du souverain — Un rôle de conciliateur — Le plébiscite.

ATHENES, 16 (S. P. A.). — Venizelos a télégraphié à Ismet-pacha qu'il se montrera toujours empressé à aider à l'exécution loyale du traité de Lausanne qui est censé rétablir des relations amicales entre les deux pays et affermir la paix. Le premier ministre Ismet, dans sa réponse, a exprimé des sentiments semblables.

UNE INJURE AU PEUPLE GREC

ATHENES, 16 (S. P. A.). — S'adressant aux correspondants des journaux étrangers, le premier ministre Venizelos a dit qu'il ne songe point à rappeler le roi Georges II avant la tenue du plébiscite qui est pour déterminer le régime futur du gouvernement en Grèce. "Je désapprouve sincèrement le renvoi du souverain. C'est une injure pour le peuple hellénique", déclare M. Venizelos. "Je ne suis point un dictateur ni un révolutionnaire, mais simplement un conciliateur."

LE PLÉBISCITE EST RETARDÉ

"J'ai décidé de tenir un plébiscite parce que je crois que c'est le meilleur moyen de donner au peuple l'occasion de choisir entre la monarchie ou la république. Je dirigerai moi-même le plébiscite, car personne autre que moi ne pourrait organiser un referendum dans l'état de choses actuel. J'ai la conviction que c'est tout ce qu'il y a à faire dans les circonstances."

Le premier ministre dit qu'il a consenti à revenir en Grèce à condition que la ligue des officiers qui a fait bannir le monarque soit dissoute et qu'il ait des élections générales auxquelles l'opposition royaliste qui n'est pas représentée dans le gouvernement actuel pourra participer.

Le premier ministre déclare que la reconnaissance de la Grèce par la Grande-Bretagne n'a aucun rapport avec la question dynastique. Il dément la nouvelle qui lui prêtait l'intention de faire une tournée dans les Balkans avant le plébiscite.

DES ELECTIONS ENSUITE

C'est son désir qu'après le plébiscite, l'Assemblée nationale se dissolve et qu'il ait des élections générales auxquelles l'opposition royaliste qui n'est pas représentée dans le gouvernement actuel pourra participer.

Le premier ministre déclare que la reconnaissance de la Grèce par la Grande-Bretagne n'a aucun rapport avec la question dynastique. Il dément la nouvelle qui lui prêtait l'intention de faire une tournée dans les Balkans avant le plébiscite.

Et le disque ? La compagnie de téléphone Bell paraît avoir fait un louable effort pour donner à son annuaire un caractère bilingue, encore que les titres généraux de la page de couverture, par exemple, ne soient qu'anglais.

Enregistrons cette preuve de bonne volonté et faisons observer à la compagnie qu'à l'heure où elle se dispose à introduire chez nous le téléphone automatique, elle ferait bien, dans ce service nouveau, d'installer tout de suite le régime bilingue. Cela lui éviterait des réclamations qui se feront sûrement nombreuses, et qu'elle flairait peut-être par trouver ennuyeuses.

Et cela serait d'ordre très pratique. Si elle juge à propos, en effet, d'inscrire sur le disque de l'automatique, ces mots: To call long distance dial 110, etc., c'est, apparemment, qu'elle les croit utiles à ses clients.

Si elle les croit utiles à ses clients, pourquoi ne s'efforcera-t-elle pas de traiter de la même façon ses clients de langue française et ceux de langue anglaise?

C'est du reste le principe qu'elle applique, en reconnaissant par là la justesse, dans les indications de son annuaire. Nous ne lui demandons que de pousser un peu plus loin sa logique.

Elle ne voudra sûrement pas s'y refuser.

Pour la propagande De l'une des institutions les plus anciennes de la province, de l'une de celles aussi qui ont rendu le plus de service à nos compatriotes, nous recevons un chèque de \$127: renouvellement d'un douzaine de abonnements individuels; l'abonnement, tarifé à \$25, d'un ami qui veut faire très largement sa part; \$12, d'un autre ami, qui joint à son propre abonnement celui d'un collègue, etc.

D'un ecclésiastique du Manitoba, \$10 (dont \$6 pour son abonnement), avec cette note très aimable: "Si mes moyens ne le permettent, je ferais bien davantage. Je considère que le devoir fait une oeuvre absolument nécessaire".

D'un autre ecclésiastique, de la province de Québec celui-là, très lié aux œuvres d'enseignement, \$12 (dont \$6 pour son abonnement et \$6 pour la propagande), avec cette note: "Longue vie au Devoir et à ses vaillants collaborateurs".

D'un employé, \$10 (dont \$6 pour son abonnement et \$4, dit-il, en témoignage de gratitude pour le bien que fait le journal). C'est, ajoute-t-il, la part du très pauvre, mais quelle joie de pouvoir, si modeste que ce soit, participer à une oeuvre de ce genre, et l'aider!

D'un homme d'affaires de Montréal, le prix de deux abonnements de propagande, avec l'hommage de sa sympathie.

D'un autre homme d'affaires montrealais, \$10 — pour la propagande — avec l'expression de son regret de ne pouvoir faire davantage.

Tout cela servira à la défense, à la propagande des idées qui nous sont communes avec les gros de nos lecteurs. De tout cela, nous disons aux généreux donateurs un profond merci.

Q. R.

Bloc-notes

Les "diocésaines"

D'après les dépêches de ce matin, deux journaux italiens annonceraient la conclusion d'une entente entre le Vatican et le gouvernement français, au sujet des associations dites diocésaines qui, sous le régime nouveau, administreraient les biens ecclésiastiques français.

Une nouvelle de ce genre a été lancée voici quelques jours, puis, dès le lendemain, démentie. Il convient donc d'attendre, pour être fixé sur ce point important, une déclaration officielle.

LA SESSION DE QUEBEC

(Suite de la 1ère page)

Le ministre de l'Agriculture relève les assertions faites par le général Smart au sujet des dernières élections provinciales. M. Caron admet qu'il y a eu quelques accidents dans les villes, mais ces accidents ont quand même laissé le gouvernement en pleine force et sont dus à des causes locales et aux préjugés soulevés par les amis de M. Sauvé contre les villes en faveur de la campagne. Le ministre de l'Agriculture rappelle alors les tactiques employées, dit-il, par les adversaires du gouvernement au cours des dernières élections. Il fait allusion aux circulaires distribuées par les organisateurs conservateurs, circulaires bourrées de mensonges, de calomnies et de préjugés. M. Caron n'ose pas faire lecture de ces circulaires, car il craint que leur contenu ne soit regrettable. Il insiste toutefois sur le fait que les préjugés soulevés par les adversaires du gouvernement furent à la base des défaites essuyées dans les villes où l'on disait et répétait que Montréal était la "vache à lait du gouvernement; que Montréal payait tout et que les campagnes ne payaient rien; que Montréal était la seule à contribuer aux ressources du gouvernement et ne recevait rien en retour."

M. Caron affirme que Montréal n'a payé que sa part des dépenses par le gouvernement. Si cette ville a payé sa part, les autres villes ont aussi payé leur part. M. Caron possède de grosses corporations financières et de grosses compagnies et des industries plus prospères. Montréal compte les citoyens les plus riches sur lesquels les taxes ne sont imposées qu'en proportion de leurs richesses. La taxe est la même pour tous et si le montant est plus élevé, c'est que la fortune est plus considérable. Si l'on prend les mêmes proportions, on constate que Montréal ne paye pas plus que n'importe quelle autre partie de la province.

"Ce sont donc les préjugés de ce genre qui ont fait perdre quelques élections. Nous regrettons sincèrement que Montréal ne nous ait pas donné sa confiance, mais ce n'est pas pour ce fait que nous ne lui donnerons pas la part à laquelle elle a droit. Nous sommes d'ailleurs convaincus que Montréal reviendra à la raison et qu'elle ne sera pas lente à reconnaître son erreur. M. Caron parle ensuite des dernières élections provinciales et rappelle qu'en parcourant les campagnes, à cette occasion, les amis de M. Sauvé et ce dernier ont entendu toute une autre chanson. Ils disaient alors aux cultivateurs que les affaires de la province allaient très mal et étaient administrées par un gouvernement marâtre qui pressurait les campagnes en faveur des villes, que les cultivateurs étaient surtaxés pendant que le gouvernement protégeait les gros industriels et les gros manufacturiers. Ce n'était pas le même lieu. Ils ne pouvaient pas naturellement chanter la même chanson. M. Caron rappelle cette découverte de leur jeu."

M. Caron ne voit pas comment le député de Westmount peut accuser le trésorier provincial d'avoir préparé des estimés trop bas pour les revenus du gouvernement et d'autres estimés pas assez élevés pour les dépenses et d'avoir aussi accusé le gouvernement de trop dépenser des sommes obtenues par la passation d'arrêts en conseil. Quant aux estimés, le ministre de l'Agriculture dit qu'ils prouvent le fait que le trésorier provincial agit sans cesse avec prudence et ne veut pas s'engager plus qu'il doit le faire. Il fait remarquer que certains revenus de la province sont élastiques et qu'il ne peuvent être raisonnablement prévus. Il mentionne entre autres ceux provenant de la taxe sur les successions et de la mise en force de la loi des liqueurs. Les premiers dépendent de la mort de gros financiers ou de gros industriels, pendant que les autres dépendent aussi du commerce des liqueurs. Ici, M. Caron, répondant à une interpellation de M. Sauvé, déclare que le gouvernement est contre l'imposition de taxes trop lourdes sur les cultivateurs, les colons et les ouvriers, parce que ces derniers n'ont pas de revenus considérables et qu'ils méritent d'être protégés sous ce rapport.

"Il y a encore, continue-t-il, plusieurs autres sources de revenus très élastiques et que le gouvernement ne peut estimer d'avance. Je ne crois pas que si le député de Westmount était trésorier provincial il oserait agir autrement." M. Caron dit ensuite que si des arrêts en conseil sont passés afin de pourvoir aux dépenses que doit faire le gouvernement, ceci est encore dû à l'élasticité des revenus. Le ministre admet que le gouvernement pourrait peut-être, avec ce surplus de revenus, diminuer la dette de la province, mais il croit que dans une province jeune comme la nôtre, le gouvernement est encore justifiable de laisser un peu de côté la dette pour s'appliquer à développer nos industries dans la mesure du possible.

Discutant ensuite la dette de notre province, M. Caron dit qu'elle n'est pas aussi élevée que le dit le député de Westmount et qu'à tout événement, elle est beaucoup moins élevée que celles des autres provinces du Dominion. Il cite la province d'Ontario dont la dette est de 260 millions, pendant que la province de Québec ne doit à peine que 57 millions. Le ministre reproche aussi à M. Smart d'avoir considéré comme dette les montants consacrés en octrois faits aux municipalités pour la construction des chemins. Cet argent reviendra au gouvernement, car ce ne sont que des prêts qui après tout constituent un réel actif pour la province, puisque celle-ci bénéficie grandement des chemins construits. Un autre actif de la province, que le député de Westmount considère autrement, c'est la somme considérable d'argent contribué par le gouvernement pour le développement des pouvoirs d'eau du lac Kenogami, du Saint-Maurice, du Saint-François, etc. M. Caron parle aussi des millions dépensés pour la voirie et remonte en arrière pour démontrer que si la dette aujourd'hui de 57 millions, ceci est dû au fait que le gouvernement n'y a consenti que pour mener à bonne fin sa politique de voirie. Lorsque le

gouvernement libéral prit le pouvoir, la dette était de 37 millions et dans peu d'années, il réussit à diminuer cette dette à 26 millions. Elle fut augmentée par la suite grâce aux emprunts faits pour la construction des bonnes routes, mais celles-ci ne constituent-elles pas un actif important dont toute la province bénéficie grandement? Sans compter que ces bonnes routes sont une excellente source de revenus pour notre population. L'an dernier seulement, plus de 250,000 automobiles américaines ont été enregistrées ici et les Américains qui sont venus ici ont dépensé plus de quinze millions de dollars. C'est surtout dans les campagnes que cet argent a été dépensé, ce qui démontre que la politique de voirie a été salutaire tout particulièrement pour la classe agricole.

Mais ce n'est pas tout, continue le ministre de l'Agriculture. Le gouvernement a aussi beaucoup fait pour la colonisation, l'instruction publique et quand le député de Westmount affirme que cela n'est pas, je ne puis songer qu'il est sérieux. Il voudrait pouvoir s'en rendre compte, mais quand il contemple l'excellent travail accompli dans le domaine de la colonisation et pour le développement de l'instruction publique dans notre province, il ne peut que se glorifier d'appartenir à un gouvernement qui s'intéresse à ce point au bien de notre province. En tant que la colonisation est concernée, M. Caron cite plusieurs témoignages déjà donnés à l'effet que le gouvernement de Québec a fait plus sous ce rapport qu'aucun autre gouvernement. Quant à l'instruction publique, n'est-il pas reconnu que le gouvernement, grâce à la belle et heureuse initiative du distingué secrétaire provincial, a aussi fait tout son possible pour l'améliorer dans notre province, en accordant des octrois spéciaux aux collèges classiques, en attribuant aussi des sommes considérables pour le maintien et le perfectionnement des écoles modèles et en consacrant, l'an dernier, une somme additionnelle de \$150,000 pour des autres écoles régulières, pour l'amélioration de la petite école dans les campagnes. Le gouvernement s'est encore montré très généreux pour la minorité protestante en n'oubliant pas les écoles où l'on donne, dans notre province, et librement encore, l'enseignement de la langue anglaise.

M. Caron ne voit pas comment le député de Westmount peut reprocher au gouvernement de n'être pas intervenu dans la nomination des membres de la commission de l'embarco sur le bois de pulpe. Personnellement, il connaît les membres choisis et les avait compétents pour remplir intelligemment la tâche qui leur a été confiée. Mais, après tout, l'opposition n'est pas justifiable de blâmer le gouvernement de la province à ce sujet, car cette commission relève d'un autre gouvernement.

Le ministre de l'Agriculture attaque ensuite la question des taxes et affirme que dans notre province, les citoyens sont moins taxés que ceux de toutes les autres provinces du Dominion. Il cite des statistiques officielles et montre que dans l'Ontario, la taxe est de \$12.17 par tête, dans Québec, elle n'est que de \$8.00, dans l'Île du Prince-Édouard, réputée comme la mieux administrée et la plus économe des provinces, la dette est de \$7.52; en Nouvelle-Écosse, elle est de \$8.83 au Manitoba, de \$12.05; en Saskatchewan, de \$16.07 et en Colombie anglaise, de \$33.16. Le ministre, pour appuyer ses avancées, donne en suite lecture de quelques extraits d'articles publiés dans le "Star" et la "Gazette", de Montréal, articles qui rendent hommage au gouvernement pour la bonne situation financière de la province.

Relevant ensuite les remarques faites par le général Smart au sujet du traitement accordé par le gouvernement à la classe agricole, le ministre parle d'une façon générale de l'Agriculture, et attaque tout d'abord le problème de l'émigration. "Celle-ci, dit-il, n'existe pas aujourd'hui. Elle s'est fait sentir à plusieurs périodes de notre histoire et ceci n'a jamais, pour cela, été dû à la négligence ou à la maladministration du gouvernement. La preuve en est au fait que même sous le régime des amis de M. Sauvé, il y a aussi eu de l'émigration et même de l'émigration intense. Le ministre donne ensuite des causes de l'émigration et déclare que si les cultivateurs émigrés depuis quelque temps avaient su s'établir sur des terres plus fertiles, ils n'auraient pas envisagé les crises qui, ne pouvant les surmonter, ont occasionné leur départ pour l'étranger ou les centres industriels. D'un autre côté, il faut aussi remarquer l'imprévoyance de certains cultivateurs qui, pendant la guerre, alors que leur situation était excellente, n'ont pas su passer d'un luxe inutile et ont assumé des obligations qui aujourd'hui sont trop lourdes pour eux et avancent leur ruine. Cette crise agricole ne s'est pas fait sentir ici seulement, et le ministre de l'Agriculture cite des extraits de journaux anglais et américains montrant que même en Angleterre et aux États-Unis, les campagnes ont été désertées par un grand nombre de cultivateurs. Si même dans ces pays, on a dû envisager des crises agricoles, faut-il conclure que tous les pays où ces crises ont été enregistrées, les affaires sont administrées par de mauvais gouvernements? M. Caron admet ensuite, sur une interpellation de M. Plante, de Beauharnois, que les cultivateurs peuvent être dans l'obligation de rencontrer de lourdes obligations sous le rapport des taxes, mais il fait remarquer que ces taxes sont imposées par le gouvernement fédéral, pour racheter les dégâts résultant de l'administration des amis de M. Sauvé et de ses partisans, à Ottawa. Il rappelle aussi que si les amis de M. Sauvé ne s'étaient pas objectés à l'adoption d'un traité de réciprocité avec les États-Unis, nous n'aurions pas la crise qui sévit actuellement. Les cultivateurs manquent de marchés pour écouler leurs produits, et c'est encore la cause de la crise actuelle." Questionné par M. Sauvé, à savoir s'il était partisan lui-même de la réciprocité, M. Caron répond immédiatement que "Oui" et somme M. Sauvé d'en dire autant. "Je répondrai moi aussi à mon tour", répliqua le chef de l'opposition.

M. Caron veut ensuite citer une autre cause importante de la crise agricole et déplore le manque de crédit pour l'agriculteur. Il rappelle que le gouvernement, l'an dernier, voulait résoudre ce problème et savoir si la création d'un crédit agricole gouvernemental servait pratiquement, à tenu une enquête au cours de laquelle un grand nombre d'experts furent appelés à se prononcer sur cette question. À l'unanimité, ces experts ont déclaré qu'un crédit agricole gouvernemental ne serait aucunement pratique pour les cultivateurs. M. Caron cite encore ici des extraits du témoignage rendu par un expert cultivateur qui autrefois critiquait le gouvernement mais qui n'a pu s'empêcher, durant son témoignage, de remercier son député et le gouvernement pour l'aide efficace qu'ils ont apportée aux cultivateurs de son comté.

Le ministre de l'Agriculture dit encore quelques mots au sujet des petites industries chez les agriculteurs. Il dit que sous ce rapport le gouvernement a encore fait tout son possible pour rendre service à la classe agricole. Il parle de la création des cercles de fermières, des écoles agricoles, de la fondation des écoles d'agriculture, de la création des fermes expérimentales et de tout ce qu'a fait le gouvernement pour le développement de l'agriculture chez nous. Il fait ensuite l'éloge des agronomes ridiculisés par les amis de l'opposition et leur rend hommage pour les services éminents qu'ils rendent aux agriculteurs de notre province. Puis le ministre de l'Agriculture ne voit pas comment le député de Westmount fait un crime au gouvernement de la construction des beurriers. Ceci a été fait dans le seul but d'assurer l'aménagement d'édifices qui répondent exactement aux exigences hygiéniques stipulées dans la loi et c'est là encore une innovation bienfaisante dont le gouvernement doit être remercié.

Le ministre de l'Agriculture termine son discours en faisant une brève revue de ce qu'a fait le gouvernement pour l'amélioration du système d'enseignement agricole dans notre province. Il ne voit pas pourquoi les membres de l'opposition, quand il s'agit de cette question si importante, ne se joignent pas au gouvernement pour l'aider à poursuivre le cultivateur de toutes les facilités possibles de s'instruire. "Ce devrait être, dit-il, comme pour la religion, et tous devraient se donner la main pour contribuer à la solution de ce problème si important."

Il est évident que dans certaines parties de la province, le cultivateur manque de méthodes scientifiques pour la préparation de ses produits. Le gouvernement, et à cet effet le ministre cite encore plusieurs témoignages, a été l'initiateur de nombreuses réformes. L'industrie laitière cependant aurait progressé beaucoup plus rapidement si les amis de M. Sauvé n'avaient pas mis d'entraves. Le ministre cite encore quelques-unes des œuvres gouvernementales qui ont été accomplies pour le bien du cultivateur. Le gouvernement a dépensé l'an dernier plus de dix millions pour la classe agricole qui, en retour, ne paie pas un million en taxes ou autrement. Ceci n'est-il pas suffisant pour démontrer que les cultivateurs sont bien traités par les administrateurs provinciaux?

En terminant, M. Caron fait un chaleureux appel à M. Sauvé et à ses amis et leur demande de coopérer sans cesse avec le gouvernement, quand il s'agit du bien du cultivateur. Il affirme que c'est par la coopération que la classe agricole reverra de beaux jours d'abondance et qu'elle continuera à chercher dans la voie du progrès qui lui fait oublier peu à peu les difficultés sans nombre qu'elle a dû surmonter jusqu'ici. "Si nous coopérons, dit-il, si nous montrons tous le même attachement pour les agriculteurs et leur noble mission, nous aurons travaillé au bien-être général de la province et à l'avancement d'une classe qui nous est chère et à laquelle je suis heureux et fier d'appartenir encore."

M. Jules Langlais

Il est six heures. Le député de Témiscouata se lève pour répondre au ministre de l'Agriculture. "M. Caron a semblé vouloir blâmer le gouvernement parce qu'il aurait fait de l'opposition à certaines mesures qui auraient apporté du bien-être et de la prospérité à la province. Mais a-t-on jamais compté sur l'opposition pour voter des mesures ministérielles? Je demande au député de Témiscouata: Il avait la majorité et ses fidèles partisans et n'avait pas besoin de l'opposition. Les mesures qu'il a adoptées l'ont été."

M. Langlais dit que le gouvernement a réussi à endettier la province de quatre millions l'année dernière. La dette a augmenté de treize millions depuis quelques années. "M. Caron veut donner comme exemple à la province de Québec la situation agricole aux États-Unis mais d'un autre côté il ajoute qu'il existe actuellement une crise agricole aux États-Unis et que l'émigration vers les villes est très prononcée. M. Caron est en faveur de la réciprocité, ajoute M. Langlais, mais est-il conséquent avec lui-même puisqu'il avoue d'autre part que les cultivateurs américains ne peuvent placer leurs produits?"

Le député de Témiscouata dit que la dette municipale et scolaire de la province de Québec est la plus élevée du Dominion.

"La dette municipale et scolaire s'élève ici à 300 millions, dit M. Langlais, outre la dette provinciale qui se chiffre à 57 millions. Le ministre de la colonisation a dépensé à même les deux millions, qu'il se vante d'avoir dépensés pour la colonisation, \$73,000 en salaires et en dépenses, \$75,000 en chemins de colonisation, \$35,000 en publicité. Seul le montant de \$289,000 a été dépensé directement pour les colons. Ces derniers n'ont eu que les rebuts."

A ce moment M. Langlais propose l'ajournement de la Chambre à demain après-midi.

Faïres courantes

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI. LE 15 JANVIER

Les bills suivants ont été lus pour la première fois:

— Loi aux fins de mieux définir le territoire de la municipalité "and" Mer: M. Borden.

— Loi concernant le club St-Denis: M. Patenaude.

— Loi autorisant le collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec à admettre Chas. Auguste Décaré à la pratique de la médecine et de la chirurgie après examen: M. Hushion.

— Loi constituant en corporation les Pères Augustins de l'Assomption: M. Fortier.

— Loi amendant la charte de l'Empire Trust Co.: M. Bercovich.

— Loi autorisant le collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec à admettre M. J.-C. Flanagan à la pratique de la chirurgie dentaire: M. Richard.

— Loi amendant la charte de la ville de Laval-des-Rapides: M. Renaud.

— Loi concernant la construction d'une église et d'un presbytère dans la paroisse de St-Claire-de-Tétreauville: M. Renaud.

Réponse aux interpellations

A M. Langlais le gouvernement répond qu'il est vrai que dans l'expropriation du village de Saint-Cyril, il a offert une somme plus élevée que la valeur réelle de la propriété.

M. Dufresne apprend que le revenu du pont de Batisseau a été le suivant: Pour 1922, recettes globales, \$13,915.55; administration et entretien, \$3,257.22; recettes nettes, \$10,658.33. Pour 1923: recettes globales, \$19,286.45; administration et entretien, \$3,612.71; recettes nettes, \$15,673.74.

M. Galipeault annonce à M. Sauvé que le 1er juillet 1910 au 20 décembre 1923, il a été construit dans la province 710 ponts-routes. Ces ponts ont été construits par les municipalités avec des subventions du gouvernement. Les ponts de province sont les suivants: Victoria, pont sur la rivière Ste-Anne, pont Belair, pont de Bellefeuille, pont de Batisseau, pont sur la Richelieu, pont rivière Jésus. Aucun pont de péage n'a été reconstruit depuis 1910. Plusieurs ponts ont été reconstruits avec la contribution du gouvernement dont les péages avaient été abolis.

A M. Lortie, M. Nicol déclare que M. L.-A. Sauvé, autrefois surintendant du canal de Soulanges, n'était pas à l'emploi de la Commission des liqueurs en janvier et février 1923.

Avis de bills et résolutions

Résolutions relatives au bill no 10. — Loi accordant certains pouvoirs à la Commission des eaux courantes relativement à l'aménagement des eaux de la rivière du Loup en Haut. M. Mercier.

Résolutions relatives au bill no 21. — Loi amendant les statuts relatifs de 1909 relativement à la vente de certains terrains publics. M. Mercier.

— Loi amendant la loi des compagnies de Québec. M. Tascheau.

— Loi pour remédier à la perte de certains registres de l'état civil de la paroisse de St-Frédéric-Drummondville. M. Laferté.

— Loi légalisant certaines entrées dans les registres de l'état civil de la paroisse de St-Frédéric-Drummondville. M. Laferté.

Les Américains protestent

Washington, 16 (S.P.A.). — Le blocus du port de Tampico par la faction révolutionnaire de De la Huerta a poussé le département d'Etat hier à prendre des mesures pour faire savoir personnellement au chef mexicain que le commerce des États-Unis à Tampico n'est pas sujet aux restrictions.

On a appris en même temps que des représentations ont été faites au gouvernement Obregon. On attire son attention sur ces embarras occasionnés aux citoyens américains par la fermeture décrétée à Mexico du service télégraphique entre les États-Unis et Vera-Cruz.

Pour parachever une vente

Les Trois-Rivières, 16 (D.N.C.). — Dans une lettre au conseil municipal des Trois-Rivières, la municipalité de St-Jacques des Grandes Piles demande la réunion des divers conseils municipaux intéressés aux Trois-Rivières pour discuter le parachèvement de la route des Grandes-Piles à La Tuque. Il s'agit de convoquer tous les conseils municipaux de manière à s'entendre sur les moyens à prendre pour faire terminer cette route déjà commencée. À l'unanimité, le conseil des Trois-Rivières a décidé d'offrir l'hospitalité aux visiteurs et de prendre part aux discussions à ce sujet. La date est laissée à la discrétion des conseils intéressés.

Mutisme de Crerar

M. T.-A. Crerar est parti hier soir de Montréal. Il a refusé de déclarer quoi que ce soit sur les rumeurs de son entrée dans le cabinet fédéral.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

VIENT DE PARAÎTRE:

Coups de Scalpel

poésies par le docteur JEAN-B. GAGNON.

En vente au Devoir et dans les principales librairies ainsi que chez l'auteur, 8, rue Cherrier, Montréal. Prix, 1.00; frais de port, 10 sous en sus.

LES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Ce "Bulletin"

En Gaspésie, 8 janvier 1924

M. Omer Héroux, "Le Devoir", Montréal.

M. le rédacteur, Comme les lecteurs du "Devoir" s'intéressent à la publication de l'édition française du "Bulletin des Renseignements commerciaux", je vous donne un extrait d'une lettre reçue de M. le sous-ministre du ministère du commerce.

"Nous n'imposons pas de 'prix d'abonnement à ce bulletin' avant que nous puissions le publier en même temps que l'édition anglaise. Nous nous occupons dans 'le moment de cette question, c'est-à-dire, d'augmenter le nombre de nos traducteurs, et nous espérons 'bientôt vous donner satisfaction'. Ceci prouve qu'il faut avoir de la ténacité dans la réclamation de nos droits."

Tous les lecteurs du "Devoir" devraient se faire un devoir de demander ce "Bulletin". Actuellement l'envoi est gratuit à tous ceux qui en font la demande.

GASPESIEN

Pas de taverne!

Montréal, le 15 janvier 1924.

L'Éditeur, Le Devoir, rue Saint-Vincent, Montréal.

Cher Monsieur, J'apprends qu'une application a été faite pour établir une taverne au no 2468, avenue du Parc. J'ai le droit de penser que la Commission des liqueurs n'accordera pas de licence de taverne dans ce district qui se développe rapidement et qui n'a pas besoin de taverne pour grandir.

J'aimerais à ce que la Commission des liqueurs avise dans les journaux la location des tavernes deux ou trois semaines avant de donner les licences afin que chaque personne qui désire s'y objecter puisse le faire.

Votre tout dévoué, ISIDORE CRÉPEAU.

La diphtérie aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 16 (D. N. C.). — Notre ville est menacée d'une épidémie de diphtérie et déjà plusieurs cas ont été constatés par le bureau d'hygiène municipal. Aussi le docteur Omer-E. Desjardins, de ce service, a-t-il cru devoir signaler le danger à la population.

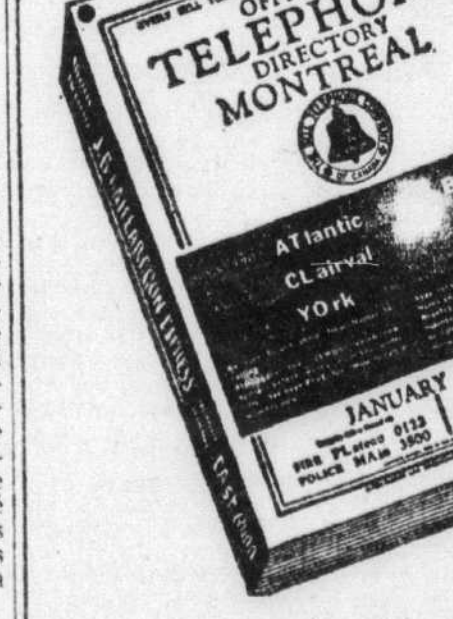
Avocat de la ville

La rumeur s'accroît à l'effet de la ville que M. J.-A. Brodeur, président du comité exécutif, résignerait son poste au mois d'avril, pour devenir avocat en chef du contentieux municipal.

À l'heure actuelle, le contentieux n'a plus de chef actif, par suite de la maladie de M. Jarry, qui est retenu chez lui depuis plus d'un an. M. Brodeur occuperait ainsi le poste laissé vacant par le départ de M. Charles Laurendeau en 1921.

Le Pipe Cavité

Que ça fume bien! Epatant! Un vrai charme! Quel confort! Je n'aurais jamais cru! Voilà comment s'expriment tous les fumeurs qui viennent de s'acheter une Cavité. La vie a assez de tristesses, ne négligeons pas les petits bonheurs qu'elle peut donner.



Ces nouveaux noms font partie des modifications qui sont nécessaires aux bureaux centraux actuels avant qu'on puisse leur ajouter un bureau Automatique.

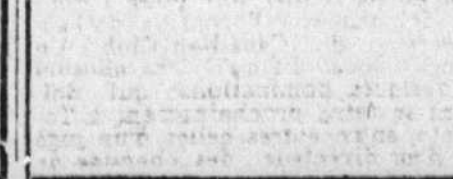
Les abonnés qui ont immédiatement adopté l'emploi de ces nouveaux noms ont contribué par là au maintien du bon service téléphonique de Montréal.

Ceux de nos abonnés qui ne les emploient pas encore sont invités à lire à la page 7 du nouveau livre de l'explication détaillée de ces importants changements.

Leur collaboration nous sera certainement acquise par la suite et nous les en remercions à l'avance.

F. G. WEBBER, Gérant.

The Bell Telephone Company of Canada



LE BUDGET DE L'ALLEMAGNE

VOILA SUR QUOI PORTERA D'ABORD L'EXPERTISE—UN PLAN DE TRAVAIL — TACHE COMPLIQUEE

Paris, 16 (S.P.A.). — Le brigadier général Charles-G. Dawes et Al. Owen-D. Young trouvent la question des réparations trop difficile pour procéder précipitamment. Au lieu de trois séances par jour, comme le général Dawes le voulait au commencement, une seule séance officielle a eu lieu hier, parce qu'on a jugé nécessaire, après que les délégués furent venus en contact et eurent considéré la question sous ses aspects généraux, d'étudier soigneusement un plan de travail.

Le général Dawes et M. Young et leurs conseillers ont passé l'après-midi à cette tâche. Il est entendu que le comité commencera son étude par le budget allemand. Il consultera les données qui sont déjà aux mains de la commission des réparations et qui ont été présentées par la commission allemande des dettes de guerre. Les experts de la commission des réparations expriment l'opinion que ces renseignements seront insuffisants pour occuper le comité bien longtemps parce que si le mémoire contient tout ce qui a trait aux obligations de l'Allemagne, il est très insuffisant sous le rapport des informations relatives aux ressources auxquelles l'Allemagne peut puiser.

Le Dr Schacht, président de la Reichsbank, est le premier spécialiste allemand invité à Paris pour conférer avec le comité. D'autres seront invités plus tard à mesure que le comité aura besoin de lumières sur certains points.

On se demande dans les milieux alliés si le comité jugera nécessaire de se transporter dans le bassin de la Ruhr pour s'y renseigner sur la situation produite par l'occupation.

L'opinion générale dans les milieux des réparations est que l'occupation de la Ruhr ne sera même pas mentionnée au cours des délibérations.

L'Union des fermières de l'Alberta

Edmonton, 16 (S.P.C.). — Le rapport de Mlle J.-B. Kidd, la secrétaire de l'Union des fermières de l'Alberta, présenté aujourd'hui au congrès annuel de cette organisation, indique que le nombre des membres a baissé l'an dernier de 2,938 à 2,142. Le nombre des succursales de l'Union a également subi une diminution, étant maintenant de 263 au lieu de 332. Il faut noter cependant que dix nouvelles succursales sont en voie d'installation.

La secrétaire a fait observer toutefois que les membres de l'Union fondée il y a dix ans sont maintenant six fois plus nombreux qu'au moment de sa fondation. Elle ajouta:

La Pipe Cavité

Que ça fume bien! Epatant! Un vrai charme! Quel confort! Je n'aurais jamais cru! Voilà comment s'expriment tous les fumeurs qui viennent de s'acheter une Cavité. La vie a assez de tristesses, ne négligeons pas les petits bonheurs qu'elle peut donner.



Chez les marchands ou par la poste. \$1.00 E.-N. CUSSON, 588, ST-DENIS, MONTREAL.

Les Nouveaux Noms de Bureaux Centraux

AT LANTIC remplace Rockland
BE LAIR remplace St-Louis
CL AIRVAL remplace La Salle
WALNUT remplace Melrose
YO RK remplace Victoria

LANCASTER est un nouveau Bureau

Ces nouveaux noms font partie des modifications qui sont nécessaires aux bureaux centraux actuels avant qu'on puisse leur ajouter un bureau Automatique.

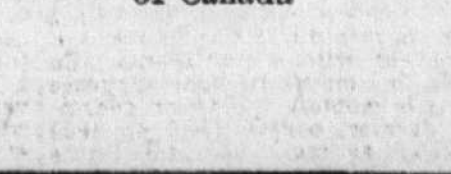
Les abonnés qui ont immédiatement adopté l'emploi de ces nouveaux noms ont contribué par là au maintien du bon service téléphonique de Montréal.

Ceux de nos abonnés qui ne les emploient pas encore sont invités à lire à la page 7 du nouveau livre de l'explication détaillée de ces importants changements.

Leur collaboration nous sera certainement acquise par la suite et nous les en remercions à l'avance.

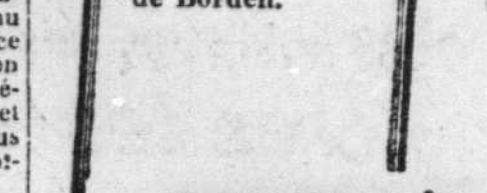
F. G. WEBBER, Gérant.

The Bell Telephone Company of Canada



Les besoins

— de votre famille sont mieux servis par une consommation abondante de lait de Borden.



BORDEN'S Farm Products Co. Ltd.

Le tabac uniforme depuis vingt ans

ROSE QUESNEL

Le tabac du Québec populaire au Québec

te que les membres actuelles sont très actives et possèdent à un degré remarquable l'esprit de corps.

Une taxe sur les locataires

Les Trois-Rivières, 16, (D.N.C.). — La dernière campagne électorale à la mairie a tourné en partie autour de l'abolition de la taxe des locataires qui existe en vertu de la charte de cette ville, et qui équivaut à un taux de 10 pour cent sur la valeur du loyer.

À la séance du conseil, cette semaine, le maire Arthur Bettez a tenu à régler cette question une fois pour toutes.

"La taxe des locataires", a-t-il dit, "ne sera ni supprimée ni modifiée cette année et les propriétaires qui emploient cet argument pour tenter d'augmenter les loyers l'ont dans leur tort."

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c, franco
5ème série, 80c, franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

CALENDRIER

DEMAIN: Jeudi, 17 Janvier 1924.
Saint-André, 1882.

Lever du soleil, 7 h. 32 m.
Coucher du soleil, 5 h. 47 m.
Lever de la lune, 1 h. 41 m.
Coucher de la lune, 11 h. 27 m.
Lever du soleil, 7 h. 32 m.
Coucher du soleil, 5 h. 47 m.
Lever de la lune, 1 h. 41 m.
Coucher de la lune, 11 h. 27 m.

DERNIÈRE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

PLUS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum, 25.
Minimum, 12.
Demain maximum, 22.
Minimum, 10.
BARROMETRE
8 heures a.m. 30.27. 11 heures a.m. 30.22.
1 heure p.m. 30.29.

Les insurgés mexicains en fuite

Mexico, 16 (S.P.A.) — Selon un bulletin émis au département de la guerre hier soir, la première bataille de l'offensive déclenchée par les soldats de gouvernement contre les révolutionnaires de De la Huerta au front de Vera-Cruz s'est livrée hier. Le général Francisco Urbalejo, commandant des troupes fédérales qui avaient part à cette offensive, a vaincu les rebelles à Tepic, soit à vingt milles au sud-est de Puebla.

Le rapport d'Urbalejo établit comme suit les pertes des deux côtés : insurgés, vingt tués, deux blessés; fédérés, quatre tués et cinq blessés. Le général ajoute que les insurgés ont pris la fuite après cet échec.

L'armée fédérale qui marche sur Vera-Cruz a aussi fait échouer une tentative des révolutionnaires du général Sanchez qui voulaient la cerner, mandant des dépêches spéciales.

Au lendemain du cataclysme

On redoute l'effet que le nouveau choc sismique peut produire au Japon sur le change et les emprunts.

Tokio, 16 (S. P. A.) — Les rapports de la région qui s'étend au sud-ouest de Yokohama jusqu'au pied des monts Fujiyama portent à trente environ le nombre des victimes connues du tremblement de terre d'hier. Des centaines de maisons démolies par les secousses sismiques du 1er septembre dernier et des abîmes temporaires créés après le cataclysme se sont écroulés ou

ont été endommagés pendant le nouveau désastre.

Aujourd'hui, les trains se sont remis à circuler presque partout dans la zone ravagée et les autres voies de communication sont pratiquement rétablies. Dans le monde de la finance, on éprouve quelque inquiétude quant à l'effet que le nouveau choc sismique peut avoir sur le change et les emprunts.

L'amélioration des finances françaises

M. Poincaré recourt à tous les moyens — Economies — Attitude du public.

Paris, 16 (S.P.A.) — M. Poincaré cherche par tous les moyens de ce temps-ci à améliorer la situation financière. Il a demandé à ses collègues ministériels de lui dire aujourd'hui et leur département respectif ne pourrait pas se dispenser de donner nos fonctionnaires sans nature à l'administration. Les congédiements permettraient, au dire de M. Poincaré, d'économiser cinq ou six cents millions de francs par année.

Hier soir, le président du conseil a mandé auprès de lui un groupe de grands banquiers avec qui il a discuté, paraît-il, les divers moyens de consolider les finances de la nation. Une autre conférence de ce genre aura lieu ce soir.

Le public ne fait pas trop mauvais accueil au programme de relèvement financier élaboré par le gouvernement hier, si l'on parcourt les commentaires des journaux. Personne certes ne se réjouit de la hausse des impôts dans une proportion de vingt pour cent, mais en général les citoyens comprennent qu'il importe de prendre des mesures énergiques et, somme toute, ils sont prêts à s'y conformer.

L'ATTACHEMENT A NOS TRADITIONS

M. LEON TREPANIÉ PRECONISE LE SENTIMENT NATIONAL COMME MOYEN DE DEVELOPPER LE TOURISME — UNE CAUSE.

M. Léon Trepanié, échevin du quartier LaFontaine, a donné une causerie sur le développement du tourisme dans la province, à l'hôtel de ville de Farnham, sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Il s'est appliqué, dans la première partie de sa causerie, à démontrer que l'attachement à nos coutumes, aux traditions des ancêtres, peut faire autant pour attirer le touriste dans notre province que les bonnes routes et la réclame considérable dans nos bénéfices. Plus nous serons portés à copier les bêtises américaines, moins le touriste américain sera attiré chez nous.

UNE ANALYSE DU BUDGET ALLEMAND

LE BARON HOUTARD ÉCLAIRE LES EXPERTS DE LA COMMISSION DES RÉPARATIONS. — LE TRAVAIL D'ORGANISATION.

Paris, 16 (S.P.A.) — Le baron Maurice Houtard, de Belgique, a parlé aujourd'hui à la séance des experts de la Commission des réparations. Le représentant belge a fait une analyse du budget allemand qu'il a étudié très attentivement au profit de ses collègues. De temps en temps, il eut à répondre aux questions posées par sir Robert Kindersley, de Grande-Bretagne, le Dr Albert Pirelli, d'Italie, et M. Jean Parmentier, de France. Il y répondit en se servant des connaissances qu'il avait eues à même d'acquiescer.

Naturellement, le comité n'a pris aucune décision et il est évident qu'il se passera encore plusieurs semaines de simple débat, d'heures consacrées aux exposés et aux interrogations.

LES EXPERTS EN TRAVAIL ET EN SECRET.

Paris, 16 (S.P.A.) — Les experts de cinq nations qui ont accepté la tâche de scruter le problème des réparations ont repris leur travail, ce matin, dans les bureaux de l'observatoire des États-Unis auprès de la commission des réparations.

Le secret a été bien gardé jusqu'à présent par tous les membres du comité. Cependant, il faut dire que le comité n'a pas encore abordé sa véritable tâche qui consiste à scruter les ressources dont dispose l'Allemagne. Il faut consacrer plus de temps qu'on ne pensait aux détails de la procédure à suivre, mais on s'attend néanmoins que l'organisme sera sur pied à la fin de la journée et que les sous-comités pourront alors se mettre réellement à l'œuvre.

Le public, qui s'intéressait beaucoup à la présence des experts, lundi, a porté ailleurs son attention. Il se préoccupe surtout de la campagne ministérielle contre la baisse du franc. Les journaux de ce matin ne mentionnent pas ou presque pas les activités du comité d'experts.

En faveur de la liberté du commerce

Chicago, 16 (S.P.A.) — Avant la fin de leurs délibérations ici hier, les membres de la conférence des représentants des industries et de l'agriculture ont adopté quatorze résolutions. Ils s'opposent à ce que le gouvernement fixe lui-même le prix des produits de la ferme ou des manufactures, ils ont approuvé les coopératives et préconisé un autre essai de la loi des transports de 1920 non modifiée.

Une autre recommandation avait trait au creusement du Saint-Laurent.

Réunion d'industriels

Toronto, 16 (S.P.C.) — Des représentants de l'Association des manufacturiers canadiens se réuniront à Hamilton le 24 janvier pour aviser aux moyens d'améliorer les conditions générales du commerce et faire des recommandations au gouvernement fédéral sur l'aide à donner à l'industrie. Il est entendu que la conversation des délégués roulera sur la taxe des ventes et sur la question de la révision du tarif.

Les lois de la circulation

UNE COMMISSION D'ÉCHEVINS DOIT S'OCCUPER DE LEUR CODIFICATION EN UN SEUL RÈGLEMENT MUNICIPAL DEMAIN MATIN. — LES PRINCIPALES CLAUSES

La compilation des quarante règlements municipaux de la circulation en un seul, fera l'objet des délibérations d'une commission échevinale, composée des échevins Sansregret, Rubenstein, Jacobs, Savard, Vandaele, Hushion, Carmel et Gareau, qui se réunira demain matin à l'hôtel de ville. La commission présentera un rapport au conseil sur le résultat de leur enquête à ce sujet.

La commission a invité M. Arthur Gaboury, gérant général de la ligue de la sécurité publique de la province de Québec, à assister à la réunion.

Le comité exécutif, dans le projet qu'il a soumis au conseil suggère d'abroger tous les règlements existants pour n'adopter qu'un seul règlement touchant la circulation, et propose l'adoption d'un règlement comportant une compilation des lois de la circulation qui doivent rester en vigueur.

Une des clauses touche la circulation en général; elle indique la manière de conduire une voiture dans les rues de la ville, soit à l'intersection des rues ou bien le long des rues, dans les rencontres et aux croisements des chemins. Le règlement complété renferme aussi l'énumération des rues où la circulation des voitures n'est permise que dans une seule direction, et aussi dans les endroits où les voitures peuvent stationner moins d'une demi-heure et les endroits où le stationnement des voitures est prohibé.

Egalement, le règlement mentionne les rues où la circulation des voitures lourdes et des camions est interdite. Il traite aussi de la circulation sur les ponts, de l'exclusion des automobiles au parc Mont-Royal durant certaines heures, et aussi de la circulation des véhicules. En outre des clauses concernant l'usage de clochettes d'alarme, de cornes ou de trompes d'appel des voitures et des automobiles.

LA TAXE DES AMUSEMENTS

LA VILLE DES TROIS-RIVIÈRES ET LA LOI DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

Les Trois-Rivières, 16 (D. N. C.). — La loi imposée sur les amusements a suffi à payer les frais occasionnés par les hôpitaux et les orphelins dans les hôpitaux de cette ville et le conseil doit-il payer pour tous les hospitalisés, qu'ils aient été envoyés par lui ou non?

Telle est la question qui s'est discutée à la dernière séance du conseil de ville lorsque le rapport du trésorier a été déposé et lu.

Depuis l'automne dernier, la ville des Trois-Rivières se trouve sous le régime de l'Assistance publique, ce qui lui donne le droit d'imposer une taxe de tant à tous les théâtres, concerts, parties de hockey ou de balle au camp, enfin à tous les genres d'amusements. Le montant intégral de cette taxe doit être versé aux hôpitaux qui accueillent les vieillards, les malades indigents et les orphelins. Or, il semble que le montant de cette taxe est de beaucoup inférieur aux sommes que les hôpitaux demandent pour l'hospitalisation des vieillards et des orphelins.

Le maire a demandé des renseignements à ce sujet et a discuté la question avec les échevins Langlois, Carignan, Loranger et Michelin. Après avoir consulté les documents et relu les termes de la loi, on en est venu à la conclusion que la ville ne doit payer que pour les malades et les orphelins qu'elle dirige elle-même sur les hôpitaux, qu'ils soient des Trois-Rivières ou d'ailleurs. Elle ne doit nullement assumer une responsabilité quelconque pour les autres hospitalisés.

Le produit de la taxe des amusements est fort aléatoire. Une année, cette taxe peut rapporter des milliers de dollars et la recette peut être nulle l'année suivante. Cependant, dans un cas comme dans l'autre, la ville est liée par la loi de l'Assistance publique.

Un roman canadien

Jules Faubert est un roman profondément canadien, écrit par un Canadien pour les Canadiens, sur des choses canadiennes et peut-être aussi à la canadienne, c'est-à-dire avec des négligences de forme. Le héros du livre incarne les aspirations de la jeunesse vers la domination économique. L'histoire de ce conquérant moderne, conquérant de l'industrie, se déroule dans des décors, au milieu de paysages canadiens: Montréal, les Laurentides, l'Abitibi, etc. Parmi les "tranches de vie" de ce roman, il faut mentionner des scènes politiques.

En vente au Devoir, 90 sous, par la poste \$1.00.

M. King à Toronto

Ottawa, 16 (S.P.C.) — Le premier ministre Mackenzie-King, qui est parti hier soir pour Toronto, doit parler à l'occasion de l'anniversaire du "Canadian Club". Un jour, il a dit qu'il n'allait à quelques nominations qui doivent se faire prochainement à Toronto, entre autres celles d'un juge et d'un directeur des chemins de fer nationaux.

L'inimitié de deux ministres

UNE POURSUITE DU REVEREND GHEORGHUI CONTRE LE REVEREND VASIL ROTARI A PROPOS D'ACCUSATIONS INJURIEUSES. — UNE QUERELLE QUI REMONTE A 1918

Le juge de Lormier a eu à arbitrer cet avant-midi, un important débat. Il s'agit d'une poursuite du révérend G. Gheorghui contre le révérend Vasil Rotari.

Le premier révérend après avoir protesté qu'il jouissait d'une réputation sans tache, a déclaré qu'il était ministre de l'Eglise orthodoxe roumaine de Montréal. Le 7 juillet 1918, pendant qu'il prêchait à l'Eglise orthodoxe roumaine de la rue Rachel, le défendeur l'a frôlé de menter et de bon à rien. Le révérend Gheorghui a vivement réagi, et ces insultes et en a éprouvé des dommages considérables, pour lesquels il demande trois mille dollars ou, à défaut, la contrainte par corps.

Le révérend Vasil offre une tout autre version de l'aventure. Il proteste tout d'abord que le révérend Gheorghui induit la Cour en erreur quand il affirme être le ministre de l'Eglise orthodoxe roumaine, à Montréal, alors qu'en réalité, il est loin d'atteindre à cet honneur.

A tout événement, le 7 juillet 1918, il s'est rendu avec quelques nationaux à l'Eglise de la rue Rachel, qui était à ce moment en construction. Là, le révérend Gheorghui, en habits séculiers et sans aucun appareil, a fait un discours et non pas un sermon. Il a déclaré que l'Eglise était construite à ses frais et qu'il avait l'intention d'en faire cadeau à la congrégation. Puis passant de ce sujet de légitime orgueil à autre chose, le ministre Gheorghui a fait des allusions à l'Eglise orthodoxe roumaine de la rue Rachel, dont le révérend Vasil Rotari était le ministre. Il a déclaré que Vasil lui avait volé trois cents dollars et que quel que jour auparavant, ce dernier avait osé le frapper à la porte du temple à grands renforts de coups de pied.

C'est alors que le révérend Vasil, rempli d'un juste courroux, l'a traité de menteur, épithète parfaitement justifiée dans les circonstances.

TEMOIN OU ENDOSSEUR?

Le juge Loranger a entendu cet avant-midi la cause de J. Gillard contre Agnus Mongeau, le registraire du district d'enregistrement de Montréal et J.-H. Pinard, mis-en-cause.

Gillard prétend qu'il avait exécuté comme sous-entrepreneur des travaux de plâtrage pour le compte de Mongeau qui était entrepreneur général. Pinard s'était engagé à se rendre responsable pour le coût des travaux. Comme Mongeau n'est plus en état de remplir ses engagements, Gillard demande que les propriétés de Pinard soient hypothéquées jusqu'à concurrence de \$1,250, somme qui est due à Gillard pour ses travaux de plâtrage.

Pinard riposte qu'il a signé comme témoin et non comme endosseur et qu'en conséquence il n'est pas responsable.

ACCIDENT DE TRAVAIL

Le juge Demers a entendu ce matin une poursuite de W. Worsley contre le Grand-Tronc. Il réclame trois mille dollars pour blessures. Le 17 juillet 1920, il travaillait avec une roivroie mécanique. Il a laissé échapper sa roivroie et le marteau lui a frappé sur la tête à plusieurs reprises.

La compagnie riposte que la réclamation est trop élevée et demande à la Cour de la fixer. En plus le demandeur, bien qu'il soit capable de travailler, refuse les offres d'ouvrage que lui fait la compagnie.

COMMANDE RETIREE

Le juge Martineau a entendu la cause de A.-L. Caron et al contre la Perkins Ladd Electric Company, limited.

Les demandeurs prétendent que la défenderesse a commandé le 8 mars 1922 dix mille paires d'éclateurs pour radio au prix de \$4.50 chacun, ce qui faisait en tout une somme de \$45,000. Les demandeurs ont accepté la commande et ont acheté incontinent pour sept mille dollars de matériaux. Quelques jours plus tard, la défenderesse a retiré sa commande.

Les demandeurs alléguent que, de ce fait, ils ont perdu en profit soit au taux de 33%, une somme de plus de quatorze mille dollars. Ils réclament en tout \$22,163.89.

La défenderesse allégué que les demandeurs n'ont pas voulu accepter la commande avec les conditions posées. Elle voulait avoir le privilège de vente exclusive des appareils fabriqués par la maison Caron et celle-ci lui l'a refusé.

La maison Caron n'a pas voulu non plus accepter les termes de livraison. Elle conclut qu'ainsi il n'y a pas eu de contrat et que la poursuite est nulle.

L'auditeur général du Canada

M. LEROUX SERAIT NOMME
Ottawa, 16. — La position d'auditeur général du Canada avait été offerte à un comptable très connu de Montréal qui a décliné l'offre. On croit qu'elle sera donnée, s'il accepte, à M. Georges Leroux, actuellement percepteur en chef de l'impôt sur le revenu à Montréal.

Griefs de trois provinces

LE PREMIER MINISTRE DE LA NOUVELLE-ECOSSE DIT QUE LES PROVINCES MARITIMES N'ONT PAS RECU LEUR DUE PART DE LA CONFEDERATION — MINISTRE MONTREALAIS

Ottawa, 16 (D.N.C.) — Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse est parti d'Ottawa ce matin. Il a déclaré, avant de partir, que les provinces maritimes n'ont pas obtenu de la Confédération ce à quoi elles avaient droit et il a suggéré la formation d'une commission pour s'enquérir des griefs de ces provinces et leur chercher des remèdes. Cette déclaration et cette visite du premier ministre libéral de la Nouvelle-Ecosse ont très significatives, car le gouvernement d'un côté, cherche à raffermir ses positions dans les provinces maritimes, et d'un autre côté les libéraux de ces provinces demandent au cabinet de leur faire des concessions qui les aideront à remporter une victoire. Ces concessions comprennent le retour de l'intercolonial sous la juridiction du parlement, le maintien d'un même nombre de députés et diverses matières tarifaires.

Ottawa, 16 (S.P.C.) — Le régime de la Confédération, malgré ses 57 années d'existence, n'a pas satisfait les aspirations des provinces maritimes ni ne leur a accordé ce qu'elles estiment être leurs droits. C'est l'opinion de M. Armstrong, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, qui vient de repartir de la capitale. Il a laissé aux mains du gouvernement un alde-mémoré suggérant la création d'un tribunal d'enquête sur toute la situation et sur les moyens d'y porter remède, selon le *Citizen*. Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse suggère de voir si la présente politique fiscale du pays s'adapte bien aux besoins des relations constitutionnelles que doivent avoir ces provinces avec le reste du Canada, de décider si l'intercolonial devrait être absorbé par le réseau national, etc.

Le gouvernement a promis de porter une attention particulière à ces questions.

M. LEMIEUX OU M. RINFRET

Ottawa, 16 (D.N.C.) — Le choix d'un ministre pour Montréal se fera entre MM. Rodolphe Lemieux et Fernand Rinfret, croit-on. Si M. Lemieux accepte, ce qui n'est pas probable après ses dernières déclarations, M. Fernand Rinfret restera député. Mais s'il refuse, le député de St-Jacques aura une bonne chance de recevoir l'offre d'un portefeuille.

Dans le cas où M. Bureau donnerait sa démission, on croit ici que M. Cardin aurait plus de chances que M. Rinfret pour lui succéder, parce qu'il est député dans la même région que M. Bureau entre Montréal et Trois-Rivières. M. Bureau veut se retirer de la politique depuis longtemps, mais il attendra encore quelque temps dit-on ici.

Un club comme il en est peu

Les Trois-Rivières, 16 (D.N.C.) — Un club nouveau genre vient de se former ici aux Trois-Rivières. Ce club portera le nom de "Ruche Joyeuse". Les dames et les jeunes filles de ce cercle s'engagent à ne faire partie d'aucun club de cartes, et, par le fait même, consacreront deux après-midi par semaine à la confection de vêtements pour les vieillards et les enfants pauvres de la ville. Mme Sévère Rivard est la présidente du nouveau cercle et se charge de disposer des vêtements usagés qu'on voudra lui envoyer.

La version des ouvriers

Sydney, N.-E., 16 (S.P.C.) — Sir by Barrett, président provisoire de la section 26 de l'Union des mineurs d'Amérique, et Andrew Steel, représentant de John-L. Lewis, président de l'Union générale, ont adressé le télégramme suivant au premier ministre Armstrong, à Halifax, et à M. James Murdoch, ministre du Travail, à Ottawa:

"Nous désirons vous apprendre que nous avons essayé de nous entendre à propos des salaires avec la 'Dominion Coal Company'. Celle-ci a rompu abruptement pour parler mardi et elle a affiché dans les houillères du Cap-Breton des avis ordonnant une réduction de salaire de vingt pour cent pour tous les employés. Au nom des employés des mines, nous avons proposé à la compagnie de maintenir l'accord actuel relatif aux salaires et de faire trancher le différend par une commission prévue dans la loi concernant les litiges dans les industries, ce à quoi la compagnie s'est objectée. Comme notre accord sur les salaires expire aujourd'hui, il nous reste à penser que les mines du Cap-Breton vont chômer par suite de l'action arbitraire de la 'Dominion Coal'. Nous protestons contre l'injustice qui est faite aux mineurs qui reçoivent déjà une mauvaise rémunération pour leur travail."

Cinq fumeurs d'opium coffrés hier

L'agent Churchman a coffré hier soir les cinq citoyens Wong Tien, 40 ans, 1423, rue Sainte-Catherine, W. Sing, 57, rue Lagacière, Louis King, 51, rue Lagacière et Harry Fond, 43, rue Lagacière. Tous les cinq étaient dans une fumoir d'opium, rue Lagacière. Ils ont comparu ce matin en Cour de police.

UNE RÉUNION MINISTERIELLE

Les libéraux déterminent leur attitude touchant la fusion des banques et la vente du vin.

Québec, 16 (D.N.C.) — Les ministériels ont tenu un gros caucus cet avant-midi, au parlement. Ils ont défini leur attitude sur les banques et la vente des vins par les épiciers. M. Nicol doit présenter demain ses résolutions relatives à l'emprunt de \$15,000,000.

M. Jules Langlais reprendra cet après-midi le débat sur le budget. Plusieurs oppositionnistes prononceront des discours. La Chambre siégera ce soir mais on prévoit que le débat sur le budget s'ajournera demain à la semaine prochaine afin de vider la question des banques le plus tôt possible.

Les comités des bills publics et

des bills privés n'ont pas siégé cet avant-midi à cause du caucus ministériel.

MGR MATHIEU AU PARLEMENT
Québec, 16 (D.N.C.) — S. G. Mer O. Mathieu, archevêque de Régina, a fait une visite ce matin au parlement où il est allé saluer M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province.

GREFFIER ADJOINT

Québec, 16 (D.N.C.) — M. Paul-Auguste Boisclair vient d'être nommé par arrêté ministériel, greffier adjoint de la Cour du coroner de la ville de Montréal.

LA DÉGRINGOLADE EST CERTAINE

Personne n'ose conclure que le gouvernement Baldwin pourra échapper à la défaite — DeCharybde en Scylla — Effet du discours de Mac Donald.

Londres, 16 (S.P.A.) — D'après ce qui s'est passé hier au parlement britannique, personne n'ose conclure que le gouvernement pourra éviter la défaite et on persiste plutôt à répéter que la résolution de non-confiance en l'administration actuelle que présentera Ramsay MacDonald au nom des travaillistes va être adoptée.

Supposé que le gouvernement réussisse à grouper assez de députés de son côté lors de la prise du vote pour survivre à l'attaque du parti travailliste parlementaire, il se heurtera alors à un autre amendement dangereux présenté cette fois par les libéraux. Cet amendement déclare que les ministres s'étant eux-mêmes dits incapables de résoudre le problème du chômage sans recourir à la politique protectionniste, nettement rejetée par l'électorat, et n'ayant pas su bien administrer les affaires domestiques et extérieures, on ne saurait leur confier plus longtemps le soin d'administrer la chose publique.

Comme l'amendement à l'opposition officielle prime l'autre, il est probable que l'amendement libéral ne sera pas et n'aura pas besoin d'être discuté. Le même sort

attend, selon toute probabilité, la déclaration des travaillistes d'Écosse qui prétendent que le discours du trône ne donne aucun espoir aux millions d'ouvriers sur le point de mourir de faim, car le gouvernement sera, si les prévisions se réalisent, renversé avant que les auteurs de la résolution puissent la proposer.

Hier soir, le trait saillant de la séance des Communes a certainement été le puissant discours de M. MacDonald, qui a longuement exposé les aspirations des travaillistes.

Les commentaires des journaux du matin à propos du discours du roi reflètent l'esprit de parti. Ainsi la presse oppositionniste tourne en ridicule le programme ministériel parce qu'elle le trouve rempli de projets vides sans vergogne aux parties progressistes, en ce qui concerne les mesures à prendre pour remédier au chômage et améliorer les conditions intérieures du pays. Les organes du gouvernement affirment que les conservateurs sont disposés à faire autant pour les classes ouvrières que leurs adversaires. Ceux-ci ont néanmoins résolu à chasser les gouvernants actuels du pouvoir.

Cambrioleurs pincés

Les agents de police Ouellette et Léveillé ont arrêté hier soir, vers minuit, Léo Bourgeois, 17 ans, 785, rue Jeanne-d'Arc, et Alfred Bourgeois, 20 ans, 707, rue Albert. Ces deux derniers venant d'enfoncer un entrepôt situé au no 3015, rue Ontario. Les agents voyant que la porte était brisée sont entrés et ont surpris les deux prévenus. Ces derniers ont été traduits ce matin en Cour de police, devant le juge Cusson. L'enquête préliminaire a été ajournée au 22 janvier prochain.

La mésentente cordiale

Toronto, 16 (S.P.C.) — Le professeur George W. Wong, qui a passé l'été en Europe, a dit hier soir dans une conférence que plus la rupture définitive de l'Entente entre la Grande-Bretagne et la France se produira vite et mieux ce sera pour les intérêts de l'Empire britannique. Il a ajouté qu'il éprouve aucune inimitié envers la France, mais qu'il ne sert de rien à deux peuples de persister à dire qu'ils s'entendent alors qu'en réalité ils ne s'entendent point. Il lui a semblé que les gens sont énormément fatigués là-bas des multiples conférences tenues pour coordonner l'action des deux pays sur la façon de traiter l'Allemagne.

Zagloul deviendrait premier ministre

Le Caire, 16 (S. P. A.) — Les partisans de Zagloul-pacha ayant remporté un grand succès aux élections, il est possible que le chef nationaliste, dont le but est l'indépendance complète de l'Égypte, devienne premier ministre.

Enterré sans service

Paris, 16 (S.P.A.) — Des dépêches de Spire, Palatinat bavarois, disent que Mgr Sebastian, évêque de cette ville, a refusé de permettre qu'on célébrât un service religieux pour l'enterrement du Dr Heintz, chef sévère lib, assassiné récemment. L'évêque a donné comme raison de son refus, qu'il était dût, à des instructions du cardinal Faulhaber, que le Dr Heintz était un révolutionnaire. Des honneurs civils imposants ont été rendus aux morts. Le général De Metz, représentant militaire français, dans le Palatinat, a rendu ses hommages à la Commission internationale de la Rhénanie.

LETTERES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c, franco
5ème série, 80c, franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Echouement d'un croiseur américain

Galveston, Texas, 16 (S.P.A.) — Le croiseur américain "Tacoma" s'est échoué sur les récifs de Banquillas, à seize milles de Vera-Cruz, Mexique. Son équipage demande du secours.

Mort d'un ambassadeur américain

New-York, 16 (S.P.A.) — Le Dr M.-F. Egan, ancien ambassadeur des États-Unis au Danemark, est décédé hier. Il avait 71 ans.

Le temps

Toronto, 16. — Température probable dans la région de Montréal: Forts vents du sud-est, pluie ou grésil. Demain, vents du nord-ouest, plus froid.

Le chemin de fer d'Inverness

Halifax, 16 (S.P.C.) — Si sir Henry Thornton peut s'entendre avec les actionnaires du chemin de fer d'Inverness vendredi, dans une conférence à Montréal, les chemins de fer nationaux assumeront le contrôle de ce tronçon ferroviaire long de soixante milles environ. Le premier ministre Armstrong a appris qu'un arrêté ministériel autoriserait la chose à être adoptée à Ottawa.

Vapeur italien perdu

Londres, 16. — Une dépêche de Bordeaux à l'agence Lloyd's Shipping annonce que le vapeur italien *Peronia*, signalé en détresse la semaine dernière au large d'Ouessant, a coulé. Vingt-neuf hommes de son équipage ont été sauvés.

Décès

HURTUBISE — A. Hurtubise, 71, 14 rue Saint-Jacques, est décédé le 14 janvier 1924, à l'âge de 71 ans, au domicile de sa femme, Mme Hurtubise, 14 rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 courant, le mort funéraire partira de sa demeure,

FAITS DIVERS

TUE PAR UN TRAM

Louis Guelloucheau, 42 ans, a été blessé mortellement, hier soir. Il a été frappé par un tramway au coin des rues Roy et St-Denis, en traversant la chaussée, et s'est fracturé la crâne en tombant. Une heure plus tard, il succombait à l'Hôtel-Dieu.

COFFRE

Les détectives Therrien, Poulin, Beauchamp et Thibault ont mis le grappin, hier après-midi, sur le sieur Silver Martin, d'adresse inconnue, accusé d'avoir assailli la caissière de la Page and Shaw Co., confiseurs, à la pointe du révoeur, et de lui avoir enlevé \$710. Les détectives recherchaient Martin depuis quelque temps. Hier après-midi, ils ont aperçu son auto, rue Bleury. Martin a pris la fuite, mais il est tombé d'épuisement, et il a fallu presque le traîner pour le ramener à son auto. Les détectives ont trouvé dans cette dernière trois manteaux de fourrures qui ont été volés récemment chez Normandin et Turcotte, 41, avenue du Parc.

NARCOTIQUE CONDAMNÉ

Le recordier Bilette, de Verdun, a condamné Georges Côté, trouvé coupable de possession illégale de narcotiques, à six mois de prison, et à huit cents dollars d'amende ou à huit autres jours.

ARRÊTE A NIAGARA

Michael Libertini dit Frank Carbonne, accusé d'avoir voulu tuer l'agent de police Friatruat, du poste Montfort, au mois de janvier 1923, a été arrêté samedi aux chutes Niagara, et est arrivé hier soir à Montréal en compagnie du détective Maloney.

PATIENCE BLESSEE

Mlle Kathleen Luth, 25 ans, 789, chemin Ste-Catherine, Outremont, s'est fracturée la jambe gauche hier soir en patinant au patinoir municipal.

Entre Montréal et Vancouver

La Thomas Harling and Son Co. a annoncé hier que ses navires feraient le service Montréal-Vancouver, comme l'année dernière. Le transport Margaret Goughan partira de Vancouver assez tôt pour arriver ici à l'ouverture de la navigation.

Le Marburn quitte Saint-Jean, à midi, avec 75 passagers de cabine et 180 passagers de troisième classe.

L'Empress of Britain partira le 22 janvier prochain de New-York pour faire une croisière dans les Indes occidentales. C'est, dit-on, le navire le plus confortable qui soit pour ces fins. Les passagers visiteront la Havane, Kingston, Colon, le canal de Panama, Carthagène, Curaçao, Caracas, plusieurs ports d'Espagne, Port-de-France, Bridgetown, Saint-Pierre, Saint-Thomas, San-Juan, Nassau et autres endroits. Le Pittsburg arrivera vendredi matin à Halifax avec 69 passagers de cabine et 423 passagers de troisième classe.

Les mesures contre le chômage

Genève, 15. — Le Bureau international du travail a reçu du gouvernement de l'Union de l'Afrique du Sud une communication informant qu'il vient de ratifier le projet de convention concernant le chômage, adopté par la Conférence à la session de Washington.

Cette ratification par l'Union de l'Afrique du Sud porte à 15 le nombre des pays qui ont ratifié cette importante convention, et qui sont: la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, l'Esthonie, la Finlande, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Norvège, la Roumanie, la Suède et la Suisse.

On se rappelle que sa clause la plus importante est celle en vertu de laquelle chaque Etat qui la ratifie s'engage à établir un système de bureaux publics de placement gratuit placés sous le contrôle d'une autorité centrale. Des comités, qui devront comprendre des représentants des patrons et des ouvriers, seront nommés et consultés pour tout ce qui concerne le fonctionnement de ces bureaux. Les bureaux existants des bureaux publics et privés, des mesures devront être prises pour coordonner les opérations de ces bureaux sur un plan national. D'autre part, le fonctionnement des différents systèmes nationaux sera coordonné par le Bureau international du travail, d'accord avec les pays intéressés.

De la juiverie pour le Canada

Bucarest, 15 (S. P. A.). — Robert Brunel, délégué de la Roumanie auprès de la Ligue des Nations, estime, après enquête, qu'il y a de passage en Roumanie quatre mille réfugiés juifs russes, dont 1,500 environ ont dessein d'aller se fixer au Canada. Les autres ont des passeports leur permettant de se rendre aux Etats-Unis, mais ils attendent leur tour pour entrer dans ce pays.

LE MEILLEUR LAXATIF

pour ceux qui souffrent de maux de tête et de constipation



Aucune douleur ou inconfort de suite. Un bon nettoyage du foie et des intestins. Les maux de tête, les gaz, les excès de bile, les indigestions se dissipent le matin. Le plus doux laxatif pour hommes, femmes et enfants. 10c la boîte; il y en a aussi de 25 et 50c dans toute pharmacie.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES

Le Syndicat des typographes se réunira ce soir, à la salle n° 4, édifice des Syndicats, 655, rue de Montigny est. L'assemblée commencera à 8 h. 15 p.m. Les membres doivent se faire un devoir d'assister. M. G. Tremblay présentera son rapport sur les activités récentes du Syndicat. Il y aura initiation de plusieurs nouveaux membres. On procédera à l'élection d'une commission d'examen. Rapports des délégués au Conseil central et au Conseil des métiers de l'imprimerie. Par ordre, C. Paquette, sec.-fin.

M. L'ABBE BOILEAU

C'est demain soir, jeudi, qu'aura lieu la grande fête de famille organisée par le Conseil central des Syndicats catholiques et nationaux en l'honneur de M. l'abbé Aimé Boileau, nouvel aumônier général. Tous les syndicats sont cordialement invités à cette réunion. Dames et demoiselles syndiquées sont aussi priées d'être présentes. Un joli programme musical sera exécuté à l'occasion de cette soirée. Il y aura service de rafraîchissements.

Sont inscrits comme orateurs: M. C. Bernier, président du Conseil central, qui présentera M. l'abbé Boileau; M. l'abbé A. Boileau, lui-même; M. G. Tremblay, président du cercle Léon XIII. M. le chanoine Arceur, représentant S. G. Mgr Gauthier à cette soirée, sera invité à porter la parole.

SYNDICAT DES PRESSIERS no 2

Le Syndicat catholique et national des pressiers de journaux, local no 2, a eu la douleur de voir un de ses membres, victime d'un accident de travail ces jours derniers, dans la personne de M. Arthur Leblanc, qui s'est fait couper la main droite dans une presse à journal. Le Syndicat, pour accommoder M. Leblanc, lui a versé à l'avance ses bénéfices en maladie, soit \$50 (\$5 par semaine pendant 10 semaines). M. Leblanc adresse au Syndicat la lettre suivante:

"M. P. Authier, sec.-arch. "Syndicat des pressiers no 2, "Cher confrère, "J'accuse réception de votre chèque de \$50 en paiement de mes bénéfices en maladie. Je profite de cette occasion pour remercier M. le président et mes confrères de l'empressement dévoué qu'ils ont montré dans cette circonstance. "Je demeure, "Arthur Leblanc."

Le Syndicat des pressiers no 2 a eu lundi soir son assemblée d'élections dont voici les résultats: président, L.-N. Myette; vice-président, J. Pavette; secrétaire-archiviste, R. Authier; secrétaire-financier, A. Heil; trésorier, A. Charbonneau; sentinelle, T. Durocher; inspecteur, A. Dery. Délégués au Conseil de Carboneau et A. Heil. Délégués au Conseil central, MM. A. Dery, L. Lamare, C.-E. Gadbois. Comité exécutif: MM. J. Pavette, P. Authier, A. Charbonneau, R. Toupin et A. Verdon.

MM. C. Bernier et G. Tremblay ont porté la parole. M. Bernier a fait quelques remarques d'intérêt sur l'excellence du syndicalisme. M. Tremblay a parlé de la loi des compensations ouvrières en cas d'accident de travail. M. l'abbé A. Perrier assistait.

Le Syndicat organise pour le 1er lundi de février, soit le 4 du mois prochain, un grand concert-boucan à l'occasion de l'installation de ses officiers.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Le comité exécutif du Syndicat des carrossiers s'assemble ce soir à l'édifice des Syndicats. Il y a deux questions graves à l'étude. Les membres sont priés d'assister.

SYNDICAT DES PEINTRES

Ce soir, à 8 h. 15 p.m. à la salle n° 3, édifice des Syndicats, assemblée spéciale du Syndicat catholique des peintres. M. J. Rodrigue présentera un intéressant rapport. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre, On procédera à l'élection des officiers.

CORDONNIERS-MONTEURS

Le Syndicat des cordonniers-monteurs s'assemble ce soir, à 8 h. p.m. à la salle n° 2, édifice des Syndicats, 655, rue de Montigny est. Tous les cordonniers-monteurs, syndiqués ou non, sont invités à cette assemblée pour la discussion d'un projet d'intérêt général mais vital pour tous les hommes de cette ligne de l'industrie de la chaussure. M. G. Laurier présentera un rapport. Les délégués aux différents conseils donneront aussi leur rapport.

SYNDICAT DES MENUISIERS

C'est ce soir, à 8 h. p.m. qu'aura lieu l'assemblée du Syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers à la salle n° 1, édifice des Syndicats, angle de Montigny est et Beaudry. Il y aura 14 initiations de nouveaux membres; à l'assemblée précédente, il y en eut 8. Le Syndicat connaît actuellement une prospérité et une activité considérables, malgré le chômage. Le Syndicat a en deux autres plus considérables pour un temps rapproché. M. R. Binette, organisateur, donnera un rapport sur la situation.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c, franco 5ème série. . . . 80c, franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

CHOSSES MUNICIPALES

La perception est excellente

LES REVENUS DE L'ANNEE 1923 ONT ETE PERCUS SANS LAISSER THOP D'ARRERAGES — M. PATRICK COLLINS EST SATISFAIT

Le trésorier-adjoint de la ville se félicite du résultat obtenu en 1923 pour la perception des taxes. L'année a été excellente, déclare M. Patrick Collins, et meilleure encore que l'année 1922. Le montant perçu dépasse de plusieurs milliers de dollars dans tous les compartiments celui de 1922, et M. Collins nous cite les statistiques suivantes: La perception de la taxe foncière de 1923 a donné de septembre à janvier le chiffre de \$12,088,651.53 à même le total de \$17,926,997, soit une perception de 68 pour cent du revenu de l'année; en 1922, la moyenne avait été de 67 pour cent.

Sur les arrérages du rôle de 1922, la ville a collecté pendant l'année 1923, une somme de \$3,014,434, ce qui faisait une balance au commencement de janvier 1924 de \$2,429,714 ou de \$50,000 de moins que l'année précédente. La ville a reçu en 1923 sur les arrérages du rôle de 1921 une somme de \$1,889,032, ne laissant plus qu'une balance au premier janvier 1924 de \$574,088, c'est-à-dire que cette balance comprend \$286,000 de moins que l'an dernier par rapport aux arrérages qui restaient alors sur le rôle de 1920.

De même pendant l'année 1923, la ville a perçu sur les arrérages du rôle de 1920 la somme de \$507,895, une somme de \$38,739 sur les arrérages du rôle de 1919, une somme de \$47,361, une somme de \$38,739 sur les arrérages du rôle de 1918 et une autre somme de \$380 sur les arrérages du rôle de 1917. En ce qui concerne la taxe d'eau et la taxe d'affaires, la perception a été très satisfaisante en 1923. La taxe d'eau a rapporté la somme de \$2,211,492, laissant une balance au premier janvier 1924 de \$256,292. Cette balance est beaucoup moindre que celle qui était restée au premier janvier 1923, sur le rôle de 1922, et qui s'élevait à \$317,369. Il y a donc une amélioration de \$61,077 pour cette année.

La taxe d'affaires a donné une somme de \$1,774,074, ce qui fait, au commencement de janvier 1924, une balance de \$180,845. Au commencement de janvier 1923, il restait sur le rôle de 1922 une balance de \$226,372. La perception de 1923 comparée avec celle précédente indique donc un surplus de \$45,527.

UN SURPLUS A WESTMOUNT

Le rapport financier de la municipalité de Westmount accuse un surplus net de \$19,728.59 durant l'année 1923. Le revenu a été de \$809,239.14 et les dépenses s'élevaient à \$790,510.55. L'intérêt sur la dette absorbée la somme de \$288,252.92 tandis que l'administration du département de la voirie a coûté de son côté \$197,543.88.

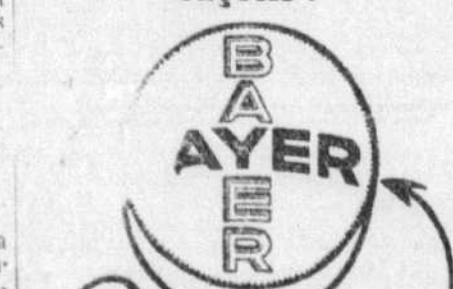
Le nouveau maire de Sherbrooke

Sherbrooke, 15. (D.N.C.) — M. William Brault, ancien échevin de Sherbrooke, a été hier, à l'appel nominal, acclamé maire de notre ville pour les deux prochaines années, en remplacement de M. William Morris sortant de charge. M. A.-C. Skinner a été proclamé réélu sans opposition échevin pour le quartier nord. Il y aura lutte dans le quartier centre entre MM. Elzéar Bernard et Rodolphe Langis, échevin, dont le terme d'office vient d'expirer, et dans le quartier ouest entre MM. Joseph Labrecque et Alexandre Trudeau, échevin sortant de charge. Après l'élection de M. Brault, l'ex-maire a remercié ses concitoyens de l'honneur qu'ils lui firent il y a deux ans. Il a remercié aussi son gérant dirige dorénavant les services du gaz et de l'électricité.

Les présidents des divers comités de l'hôtel de ville ont ensuite lu leur rapport.

ASPIRINE

Méfiez-vous des contre-façons!



A moins que vous ne voyiez le nom de Bayer en coix sur le paquet ou les véritables aspirines Bayer reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins depuis plus de vingt-trois ans contre

Rhumes Maux de tête Néphrisme Rhumatisme Douleurs Névralgie

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer". Chaque paquet non décapoté contient un mode d'emploi éprouvé. Les boîtes facilement maniables de douze pastilles contiennent quelques centes. Les pharmaciens en vendent aussi des boîtes de 24 et de 100. Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de Mono-acetilsalicylate de salicylate de Bayer. Quoi qu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine n'est pas produit de Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous étamperons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.

LES ECOLES DU DISTRICT NORD

LE RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL — ARGENT EN CAISSE, TRAITEMENTS ET CONSTRUCTION

M. J.-P. Labarre a exposé le résumé des opérations financières semi-annuelles de l'année 1923-1924, pour la section nord de la Commission des écoles catholiques. Une somme de \$801,827 avait été votée pour le district. On en a dépensé jusqu'ici, \$421,783, ce qui laisse une balance de \$380,044, pour le terme semi-annuel qui reste et qui doit se terminer au 30 juin prochain. Il faudra dépenser en traitements pour l'année entière, une somme de \$449,330. La section nord a demandé déjà une somme de \$2,025,000 à la Commission des écoles catholiques pour bâtir de nouvelles écoles. Le coût des terrains a augmenté notablement depuis que la demande a été faite. Une Commission sera envoyée devant le bureau central pour y exposer la situation, et obtenir la permission d'acheter les terrains avant qu'une hausse subséquente soit enregistrée.

La section nord a l'intention de construire douze écoles avec terrains de jeu adjacents. Comme il arrive fréquemment que deux écoles de districts différents portent le même nom, il a été décidé que pareille situation serait changée.

Le bureau de direction a chargé ensuite le communauté des Soeurs de Sainte-Croix de donner un cours d'enseignement ménager, dans l'école Saint-Etienne, rue Christophe-Colomb.

M. l'abbé L.-P. Perrier a fait remarquer qu'il faut faire au plus tôt des réparations urgentes aux écoles. Dans certaines d'entre elles les fenêtres se brisent par défaut d'une simple couche de peinture. Il faut donc absolument obtenir des fonds dans ce but.

Congrès de médecins

Québec, 16 (D.N.C.) — Le huitième congrès général de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord se tiendra à Québec cette année. Cet événement important aura lieu les 10, 11 et 12 septembre prochain; il promet de révéler dans notre ville des personnages distingués et des savants illustres. Tous les médecins de langue française de l'Amérique du Nord participeront à ce congrès; des délégations des Etats-Unis se joindront aux médecins français de tout le Canada.

On attend même des délégations françaises. Le gouvernement français enverra des délégués officiels et on croit que toutes les facultés de médecine de la France se feront représenter à cet important congrès.

L'organisation de cette réunion de médecins est confiée au comité exécutif de l'Association dont le Dr Arthur Vallée, de Québec, est le président. Le vice-président est le Dr Albert Lesage, de Montréal. Le secrétaire et le trésorier sont deux médecins de Québec, les Drs J.-A. Racine et J. DesVarennes.

On a commencé depuis quelque temps à préparer le programme des travaux qui seront étudiés au cours de ce congrès, mais le comité exécutif attendra quelques semaines avant de rendre public ce programme qui n'est pas complètement terminé.

Un banquet aux journalistes

Québec, 16 (D.N.C.) — Les courriéristes parlementaires ont été conviés hier soir au café du parlement à un dîner présidé par le lieutenant-colonel D.-B. Papineau, aide-camp du lieutenant-gouverneur. M. Irénée Masson, président de la galerie de la presse, a présenté ses hommages à M. Pérodou. Le vice-roi est venu saluer les quelque douze ou treize scribes qui sont chargés de renseigner le public sur les débats parlementaires.

Le lieutenant-gouverneur félicita les courriéristes parlementaires pour leur bon entraînement et parla de l'importante mission qu'ils doivent remplir durant les délibérations parlementaires. Il apprécia leur oeuvre et leur souhaita de continuer dans cette belle voie.

Parmi les convives, on remarquait, en out de ceux déjà mentionnés: MM. R.-A. Benoit, secrétaire particulier de M. Taschereau; L.-J. Paquin, secrétaire particulier de Son Excellence le lieutenant-gouverneur; M. Abel Vineberg, E.-E. Donovan, 1er vice-président de la galerie de la presse; Hervé Lapierre, 2ème vice-président; Damase Potvin, secrétaire; Alonzo Cinq-Mars, trésorier; Philippe Desjardins, Louis Robillard, J.-M. Fortin, Edmond Chassé, Camille Duguay, W. Ghevy, et quelques autres.

Arrangement sanctionné

Le juge Survever a sanctionné hier matin un arrangement intervenu entre L.-C. Larose et la Canadian Bronze Limited. Larose travaillait pour la compagnie depuis trois ans comme chauffeur de fournaies. En mars dernier il est tombé gravement malade empoisonné par les vapeurs du cuivre en fusion qui se répandaient dans la chambre aux fournaies. Il alléguait en plus que depuis le commencement de son travail il a éprouvé de violentes nausées et autres maux dus à l'intoxication du cuivre. La chambre pour lui était mal aérée et il demandait \$5,000 de dommages. Il ajoutait que la compagnie était inexcusable d'avoir laissé cette pièce dans pareil état vu que plusieurs employés avaient été empoisonnés déjà et avaient obtenu des dommages de la compagnie. Larose a consenti à régler pour \$750.

Assemblée du Barreau

Le conseil exécutif du Barreau de Montréal vient de convoquer tous les membres du Barreau pour vendredi prochain, à la chambre 24 du palais de justice. On demandera aux membres du Barreau de faire des suggestions sur les amendements à

Dérangement d'Estomac, Gaz, Indigestion

Mâchez quelques pastilles délectables. L'estomac se trouve bien.



Si agréable, si peu coûteux, d'un effet si rapide pour régler un estomac dérangé. Dès l'instant où la "Diapepsine de Pape" atteint l'estomac, toute douleur et tout embarras résultant d'indigestion, de fermentation ou de gaz d'estomac disparaissent. Des millions en connaissent l'effet magique. Tous les pharmaciens recommandent la régularité incessante de l'estomac.

Tabac à Cigarettes OTTOMAN

25 Cigarettes pour 10¢. Papier à cigarettes avec Chaque paquet!

apporter à la loi des accidents du travail.

Le juge Demers a entendu hier matin, la cause de la "Eagle Lumber Company" contre les Frères Mineurs Capucins de Québec. La compagnie réclame \$1,347 pour matériaux fournis dans la construction de la Chapelle de la Réparation, à la Pointe-aux-Trembles. Les défendeurs répondent que les frais de construction ont été assumés par l'entrepreneur général et qu'eux lui ont payé pour ce une somme globale et qu'ainsi la compagnie doit s'adresser à Fauteux et non pas à eux.

Elections d'une société

St-Hyacinthe, 15. (D.N.C.) — Les élections des officiers de la Société d'agriculture du comté de Saint-Hyacinthe ont eu lieu hier. Ont été élus: Louis Lalime, paroisse de St-Hyacinthe; Charles Messier, Ste-Madeleine; trésorier: René Morin, député, St-Hyacinthe. Directeurs: Arsène Messier, Joseph Berthiaume, Albany Nicol, Léopold Courtemanche, André Desrosiers, Wilfrid Beaugrand, Joseph Gadbois, Henri Bousquet, Hormidas Bernard, Osias Poulin, Amédée Jalbert. Les recettes de l'année ont été de \$5,304.41 et les dépenses de \$4,066.37, laissant un surplus de \$338.04.

Fête des anciens

Sorel, 15. (D.N.C.) — Dimanche,

LIGNE FRANÇAISE

New-York, Plymouth, Havre, Paris. PARIS, Pén. 6, Mars 12. Avril 2. France, Mal 21. Juin 18. Juin 9. New-York — Havre — Paris. La Savole, Pén. 2, Mars, 1, Mars, 29. Roumbeau, Pén. 20, Mars 22. Av. 19. Suffren, Pén. 27, Mai 12. Juin 28. Chicago, Jan. 30. Mars 11. Avril 16. N.-Y. Vigo (Espagne) — Bordeaux. La Bourdonnais, Jan. 27. Mars 4. Avril 13. Roumbeau, Mars 25. Mai 6. Juin 17. Nouvelle-Orléans — Vigo — Havre. De La Salle, Pén. 7, Mai 7. Juin 8. Niagara, Avril 6. Juin 8. Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE, Ltee. Agents Généraux, 24, Notre-Dame ouest, Montréal ou agents locaux. Voyageurs avec les gens expérimentés.

PACIFIQUE CANADIEN

Exposition d'hiver Ottawa DU 14 AU 18 JANVIER

BILLETS SPECIAUX A PRIX REDUITS

SERVICE DE TRAINS COMMUNES

Pour renseignements au sujet des réductions de prix, s'adresser aux agents



Procurez-vous deux boîtes d'essai

L'ONGUENT PAZO est un remède garanti contre toutes les formes d'hémorroïdes. Payez à votre pharmacien \$1.20 pour deux boîtes d'ONGUENT PAZO. Quand vous aurez épuisé les deux boîtes, si vous n'êtes pas satisfait des résultats obtenus, nous enverrons \$1.20 à votre pharmacien et le priions de vous remettre cette somme. Nous préférons confier cela au pharmacien parce que ses clients sont ordinairement ses amis et agissent honnêtement à son endroit.

PARIS MEDICINE COMPANY 193, ave Spadina, Toronto, Canada.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDE D'ELVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. CHAMBRUS A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire. PIEDS: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. CARTES PROFESSIONNELLES: — tarif sur demande. AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agathe. NAISSANCES, DECES, MESSES: — 50 sous par insertion. REMERCIEMENTS: — 50 sous. GARNET MONTAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

DORURE, ARGENTURE

SUR CAISSE, CROIRE, ETC. VERNISSAGE A L'OR. STR ORNEMENTS D'EGLEIS. PLACAGE D'ARGENTURE. NICKELAGE, REPARATION. Cie ROYAL SILVER PLATE. A. GIBOUX, érant, 48, CRAIG OUEST

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chèques, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

COLLEGE DE BARBIE

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Prêt à l'emploi, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: Moller Barber College, 62, St-Laurent.

HERITIERS DE R. A. BRUSSEAU

Je paierai \$50.00 pour renseignements concernant les héritiers de R. A. Brusseau, qui était canadien-français de naissance, a probablement servi dans l'armée fédérale américaine durant la guerre civile et qui, entre les années 1875 et 1883, vécut dans l'Etat de Louisiane. LEE HAGER, 504 West Building, Houston, Texas.

Les grèves

Ottawa, 16. — La perte de temps attribuée aux différents industriels en novembre a été plus considérable qu'en octobre 1923 ou novembre 1922. Dix-sept grèves ont commencé ou étaient en existence dans le cours du mois, ces grèves affectant 2,651 employés et résultant en une perte approximative de 64,000 jours ouvrables. Les statistiques correspondantes pour le mois précédent sont: 15 grèves, 2,497 employés et 55,994 jours ouvrables. En novembre 1922 on avait rapporté 14 grèves, affectant 2,036 employés et une perte de 48,023 jours ouvrables. Il y avait encore en existence à la fin de novembre 15 grèves affectant 2,636 travailleurs.

Ce que le "Devoir" Imprime

POUR LE CLERGE

Rapports de paroisses
Certificats de baptêmes, mariages et sépultures
Bulletins paroissiaux
Formules de tous genres
Enveloppes pour toutes circonstances
Etc.

POUR LES PROFES-SIONS LIBERALES ET LE COMMERCE

Factures
Formules de prescriptions
Déclarations
Reçus
Chèques
Etats de comptes
Etc.

POUR LE PUBLIC

Pancartes
Affiches
Billets
Livres
Brochures
En-têtes de lettres

Cartes de visite
Enveloppes
Programmes
Rapports d'institutions de bienfaisance
Etc.

Spécialité: Impressions de Circulaires

Demandez nos Prix !!!



Page du Foyer

Quatre dans une...

Voulez-vous avoir quatre robes — en une seule? Voici. Ayez une robe fourreau en satin ou en velours noir, bleu, ou brun, à votre gré. Cette robe absolument droite n'aura qu'une manche faite à même le corsage et très courte. Elle sera sans ceinture, d'une seule pièce. Or, un jour, vous voudrez une robe presque classique, simple, sans prétention. Vous aurez des manches plates et longues fixées à un fond de corsage indépendant. Elles auront comme poignets des parements de drap blanc ou de crêpe. Vous ajoutez un col assorti cravaté d'un long ruban blanc étroit tombant jusque sur la jupe et maintenu à la taille par une ceinture de daim. Un autre jour, vous n'ajouterez à la robe qu'une large ceinture de duvetine, d'une teinte claire, vert vif, gros bleu, jade, allant avec la couleur du fourreau. Cette ceinture droite sera rayée de trois rangs de points de croix en grosse soie noire et lacée en avant avec un ruban. (Elle aura cinq ou six pouces de largeur). Une petite poche de fantaisie, également

ornée du point de croix, sera suspendue à cette ceinture. L'ensemble sera charmant et original.

Voulez-vous deux autres robes tout à fait toilettées? Vous ajouterez au fourreau, pour la première, de petites manches bouillonnées en crêpe de Chine; quatre rangs de bouillonné d'un pouce de largeur, terminés par le volant libre. A la taille, une ceinture également faite de bouillonné et du volant qui imitera le corsage à queue, et cette ceinture sera nouée sur le côté d'un énorme noeud et de deux pans flottant presque au bas de la jupe. Pour une jeune fille ou jeune femme mince, ce modèle est exquis. Ceci sera exécuté en crêpe de Chine d'un ton tranchant. L'autre arrangement consistera en plissés de crêpe Georgette. Deux plissés maintenus par des bandes de fourrure s'ajouteront aux manches. Une tunique plissée montée sur une bande de fourrure recouvrira la jupe du fourreau, nouée en avant d'un ruban étroit. Ce dernier arrangement est encore très gracieux.

Cousine GILLETTE.



La bonne cuisine

Gâteau madeleine rapide. — Délayez cinq jaunes d'œufs, avec un peu moins qu'une demi-livre de sucre en poudre, autant de farine de gruau, très fine et une demi-livre de beurre d'exquise fraîcheur; battez trois blancs d'œufs en neige ferme, mélangez le tout, versez dans un moule beurré et mettez au four, à feu doux, pendant une heure.

Marrons surprises. — Nous savons toutes, mes chères lectrices, que les marrons glacés sont longs et difficiles à réussir; je veux, aujourd'hui, vous donner une recette délicieuse qui vous permettra de les remplacer avantageusement dans vos bonbonnières et vos assiettes à dessert.

Prenez 2 livres de beaux marrons, très sains; enlevez-en la grosse écorce; puis, les couvrant d'eau, faites-les cuire environ vingt minutes. Epluchez-les soigneusement et très rapidement, car, en se refroidissant, l'opération devient impossible; réduisez-les en purée très fine, ajoutez une tasse à thé de sucre en poudre, une demi-tasse de chocolat râpé et un verre à liqueur de rhum. Mélangez le tout et une fois très homogène, prenez-en de petites quantités, très égales, auxquelles vous donnez la forme de marrons. Broyez ensuite, une douzaine d'amandes, au préalable, plongées quelques instants dans l'eau bouillante, pour les débarrasser de leur peau et mélangez-les avec un peu de chocolat râpé; roulez vos marrons-surprises dans cette poudre et conservez-les en boîtes. Vous pouvez les servir dans de petits godets de papier plissé.

Epinards frits et glacés. — Faites cuire des épinards, pendant dix minutes, dans de l'eau bouillante salée; égouttez-les, pressez-les fortement et hachez-les très finement. Dans votre casserole, faites-les revenir avec un bon morceau de beurre, ajoutez un peu de sel, deux bonnes pincées de farine et un peu de crème épaisse. Lorsqu'ils sont très homogènes vous y mêlerez deux œufs crus, bien battus, du sucre, du citron confit et de la fleur d'orange pulvérisée, hachée. Etant ensuite bien

Conseils pratiques

Enduit blanc. — On obtient un bon enduit pour blanchir du bois ou de la pierre en procédant de la manière suivante: on étend 40 litres environ de chaux calcinée dans une quantité égale d'eau chaude, le tout placé dans un vase convenable, de manière que l'eau s'élève à environ 14 centimètres au-dessus de la chaux. On délaye le lait de chaux obtenu et on y ajoute d'abord 1 kilogramme de sulfate de zinc et ensuite 500 grammes de sel gemme. Cette dernière opération donne à l'enduit la propriété de durcir sans se fendiller. On peut communiquer à cette masse une belle couleur de crème en y versant 1 kil. 1/2 d'ocre jaune, ou une couleur de gris perle en y ajoutant un peu de noir de lampe; on obtient une couleur fauve par l'addition de 2 kilogrammes de terre d'ombre et de 500 grammes de noir de lampe, et une couleur de pierre par l'addition de 2 kilogrammes de noir de lampe. Cet enduit s'étend de la manière ordinaire à l'aide d'un pinceau.

Ciment pour le marbre. — Faire une pâte consistante avec eau et: cérose en poudre, 15 grammes; chaux éteinte, 15 gr.; blanc de Meudon pulvérisé, 3 gr.; ciment, 30 gr.; silicate de soude, 75 gr. Cette composition durcit très vite, son emploi doit être instantané.

Pensées choisies

Il faut souffrir, nous ne sommes ici-bas que pour cela; mais il faut mettre les souffrances à profit en les acceptant en esprit de pénitence.

Mme de MAINTENON.

De toutes les misères humaines, la plus grande est celle de l'homme sans Dieu; elle résume toutes les autres et les aggrave, car elle a quelque chose d'infini.

P. DIDON.

Nul n'est heureux comme un vrai chrétien, ni raisonnable, ni vertueux, ni aimable.

PASCAL.

Les enfants pleurent pour avoir "Castoria"

Un succédané inoffensif de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes et sirops pour la dentition — Pas de narcotiques.

Mères, on emploie le Castoria de Fletcher depuis plus de 30 ans pour soulager les coliques et les enfants de la constipation, de la flatuosité, des coliques causées par les vents et de la diarrhée; il atténue l'état de fièvre résultant de ces maux et, en régularisant l'estomac et les intestins, facilite l'assimilation des aliments. Il procure le sommeil naturel sans l'aide d'opiacés. Le produit authentique porte la signature

produit authentique porte la signature

Wm. A. Fletcher

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

11

(Suite)

Et, cherchant pour sa misère un appui plus terrestre, elle tira de son corsage un portefeuille, de ce portefeuille une lettre qu'elle déplia. Lentement, elle lut ces lignes tracées comme à coup de sabre, par une main que l'on devinait jeune, énergique, audacieuse.

"C'est à toi que je m'adresse, ma soeur, ma confidente unique. Je pars avec un projet bien déterminé que je t'exposerai probablement; mais il faut que, d'ores et déjà, tu me promettes ton concours: tache seulement, pour cette fois, qu'il s'agit du repos, de la consolation, peut-être du bonheur des nôtres."

Suzanne hochait la tête. Elle voulait tout ce que voulait Jacques, mais elle avait tant souffert qu'elle ne croyait plus aux compensations de la vie, et il lui fallait si noir autour d'elle qu'elle ne prévoyait pas d'où le soleil pourrait venir.

V

— Voulez-vous nous servir le café, Bernadette? demanda M. Martigue.

Elle sursauta comme une personne qu'on éveille et posa son ouvrage sur l'appui de la fenêtre, où la lune étendait une nappe d'argent. Mme Rosellan semblait très agitée ce soir et traversait à chaque instant le salon pour déranger quelque cho-

se. M. Martigue et son ami examinaient un plan que les doigts flexibles de Brégy maintenaient déroulé sur la table. Bernadette, en passant, s'arrêta près de son tuteur.

— Vous est-il bon de prendre ainsi du café le soir? interrogea-t-elle.

Aussitôt, la jeune fille tressaillit comme sous un choc; elle venait d'éprouver la sensation indéfinissable que nous donnent certains regards chargés d'un fluide violent. Elle se détournait, mais ne put savoir au juste si c'était Mme Rosellan qui l'avait ainsi regardée.

— Pourquoi cette question? fit M. Martigue.

— Parce que je vous ai entendu vous plaindre d'insomnies.

— Précisément! déclara-t-il, en tordant le coin de la feuille; quand je sens que le sommeil ne viendra pas, je trouve préférable de m'en ôter l'envie!

— Je ne sais trop ce que vaut le système, répliqua Bernadette, et, à votre place, j'y renoncerais.

Mais elle n'avait qu'à obéir, et, lentement, elle s'éloigna, tandis que M. Martigue, d'un air las, répondait à son ami.

— Faites pour le mieux, Brégy,

Mesdames, Teignez vos Vêtements et Draperies

Teignez ou rénovez habits ou draps usés



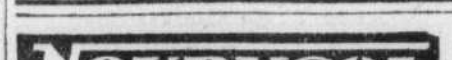
Tout paquet de 150 des teintures "Diamond" contient des directions si simples que toute femme peut teindre même sans avoir d'expérience. Les pharmaciens en vendent de toutes nuances.



Le tabac uniforme depuis vingt ans



Le Tabac que vous fumez. Libre de Nicotine. Il ne fatigue pas les Nerfs.



Le remède éprouvé, inoffensif pour les yeux faibles, fatigués, rouges et larmoyants. Est prescrit contre toutes les affections de la vue; NOURYSOL commande un tonique et un sang.

Se vend \$1.00 la boîte. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

sage l'ouvrier comme un individu isolé. Le salaire familial est celui qui correspond aux exigences d'entretien d'une famille ouvrière ordinaire.

f) Le salaire courant et le salaire naturel. Le salaire courant est celui qui reçoit l'ouvrier d'après les rapports de l'offre et de la demande. Le salaire naturel d'après les uns se confond avec le juste salaire et d'après les autres se confond avec le salaire minimal.

Participations aux bénéfices. — Certains sociologues veulent substituer au régime du salariat celui de la participation aux bénéfices.

La participation aux bénéfices peut être considérée soit comme obligatoire et imposée par la loi civile, soit comme libre et résultant d'une idée de conciliation et d'une entente régulière consentie entre patrons et ouvriers. Dans le premier cas, la participation aux bénéfices est une violation de droit de propriété et est entachée de socialisme. Dans le second cas elle ne peut avoir qu'une heureuse influence sur le sort des ouvriers et la paix sociale.

Mort violente

Drummondville, 15. (D.N.C.) — On a trouvé à 4 heures de l'après-midi, dans sa chambre, le cadavre de M. A. Lambert, âgé de 26 ans, le cœur transpercé d'une balle. On ignore comment cette mort a pu être causée. Lambert était seul dans la maison quand l'affaire est arrivée.

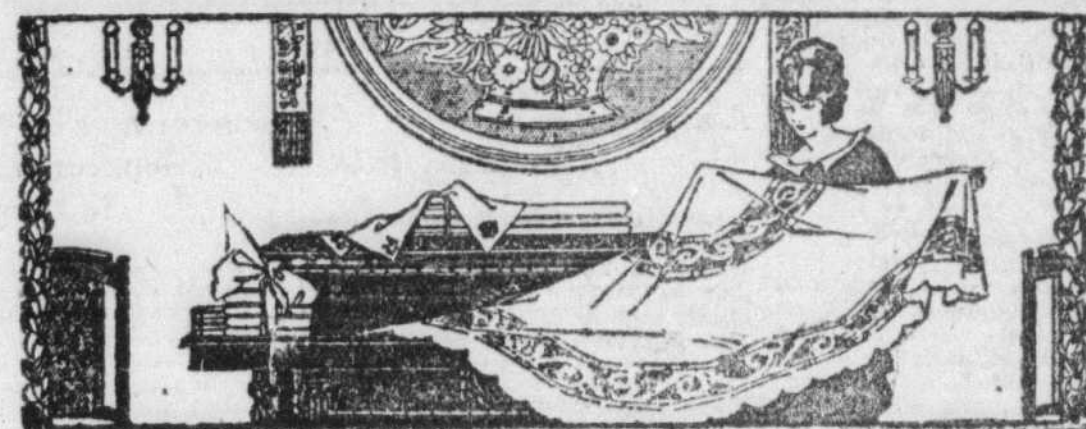
Le coroner doit tenir une enquête sur cette mort mystérieuse.

La vie au foyer

Une épouse bien portante, heureuse et satisfaite est la vie et la joie d'un foyer, et la plus puissante inspiration qu'un homme puisse avoir, et cependant que de foyers en Amérique sont altérés par la mauvaise santé et les souffrances d'une épouse et mère. C'est peut-être le mal de dos, les maux de tête, les tortures d'un dérangement ou quelque autre maladie particulière à son sexe, qui la rend irritabile, abattue, et fait de sa vie un fardeau. Toute femme dans cet état devrait compter sur le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, préparé au moment de racines et herbes, pour lui redonner la santé et le bonheur, car les statistiques montrent que 98 femmes sur 100 qui l'essayent, en bénéficient.

Nos Ventes de Janvier

Notre Vente de BLANC



fait la joie des ménagères économes

Elles achètent tout ce qu'il leur faut pour l'année, en fait de toiles, cotons, draps, couvertures, serviettes, ce qui leur permet d'épargner de 25 à 50 pour cent, ce qu'elles ne pourraient pas faire si elles attendaient plus tard.

Si vous ne pouvez venir au magasin, Appelez Uptown 7000.

Marchandise achetée en janvier ourlée gratuitement.

UN SPECIAL POUR JEUDI SEULEMENT

Beau coton à draps blanc sans apprêt, belle texture uniforme, 90 pouces de largeur, très durable. Se vendant régulièrement 1.25 la verge. **.98** Jeudi, la verge

Couvertures pure laine, à bandes roses ou bleues, 64 x 84 pouces, très souples et moelleuses.

Prix de notre vente de janvier, la paire, 6.89.

Couvertures pure laine pour lits d'enfants, à bandes roses ou bleues, souples et chaudes. 30 x 40 pouces.

Prix de notre vente de janvier, la paire, 2.95.

Couvertures pure laine à carreaux bleus, 64 x 84 pouces, bonne qualité durable.

Prix de notre vente de janvier, chacune, 5.49.

Edredons remplis de duvet, 60 x 72 et 66 x 72 pouces, couvertures de soie tussah verte, tan ou rose.

Prix de notre vente de janvier, chacun, 9.89.

Edredons remplis de coton, 60 x 72 et 66 x 72 pouces, deux encadrements de satinette unie.

Prix de notre vente de janvier, chacun, 2.98.

Coton à draps fini toile "Crown", 72 pouces de largeur, sans apprêt, très durable.

Prix de notre vente de janvier, la verge, .98.

Coton à draps épais "Wabasso", 81 pouces de largeur.

Prix de notre vente de janvier, la verge, .98.

Coton à taies, d'oreillers "Wabasso" très épais, à texture uniforme, 40 et 42 pouces de largeur.

Prix de notre vente de janvier, la verge, .59.

Toile damassée demi-blanche, très épaisse, dessins de dés, 60 pouces de largeur.

Prix de notre vente de janvier, la verge, 1.69.

Nappes en pure toile mi-blanche, 54 x 54 pouces.

Prix de notre vente de janvier, chacune, 1.59.

Serviettes turques blanches, 23 x 45 pouces, très asséchantes.

Prix de notre vente de janvier, chacune, .50. — Au deuxième

Epstein's
LIMITED

Conférence-concert

La deuxième conférence organisée par la Société des conférences des hautes études commerciales au-

ra lieu à la salle Saint-Sulpice vendred, le 18 janvier, sous la présidence d'honneur de M. le juge Fabre-Surveryer. M. Antoine Rivard, traitera le sujet suivant: "Au pays

des moujicks". M. Lucien Jolicoeur, pianiste, jouera une sonate de Beethoven, la nocturne en fa dièse et la ballade en fa mineur de Chopin et "Légende" d'Albeniz.

Bernadette en ouvrant de grands yeux.

— Vous avez tenu à nous le montrer ce soir, continua la châtelaine; rassurez-vous cependant; nous ne vous avons pas attendue pour venir sur la santé de M. Martigue, et votre sollicitude peut se reposer sur la nôtre!

— Madame, répondit la jeune fille, tout son sang au visage, je n'ai pas voulu incriminer personne; j'ai simplement parlé selon ma pensée: c'est là une habitude dont je ne saurais jamais me départir.

Ceci était trop fort! D'où sortait cette Mme Rosellan, et que prétendait-elle, pour oser traiter ainsi, devant un étranger, la pupille de son gendre! Car M. Brégy était là; pendant que Bernadette continuait son chemin, il accompagnait en sens inverse Mme Rosellan et l'entretenait avec des gestes mesurés, comme pour la calmer. Mlle Josselin se laissa tomber sur la dernière marche de l'escalier d'honneur; au-dessus d'elle, la façade, blanche comme la neige, déployait sa beauté sépulcrale.

Qu'aurait donc fait et que me venait-on se répétait la jeune fille. Quelqu'un s'approcha: M. Brégy

toujours... Il la salua; elle s'écarta pour le laisser passer; elle le vit monter l'escalier magnifique, tourner à droite, ouvrir une porte à l'aide d'une clé dont elle percuta le grincement. Sans nul doute, il avait sa chambre dans ces parages où Bernadette n'avait point encore pénétré.

Le clair de lune donnait à la barbe fauve une pâleur étrange et comme phosphorescente, qui attirait l'attention de la jeune fille sur cette physionomie. Ce n'était plus M. Brégy, c'était un autre qu'elle ne connaissait pas. Et c'était un autre Rochevigné autour d'elle, une autre terre sous ses pieds, un autre ciel sur sa tête. Et tous les soirs, depuis dix jours qu'elle habitait le château, Bernadette éprouvait des impressions de même nature. Dès que la nuit descendait, le superbe tombeau semblait frémir; de tous les recoins surgissaient des spectres incommensurables, autrement redoutables que ceux des vieux contes. Et Bernadette se rappelait les paroles de la femme de chambre:

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 45, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J.-J. Bouchard, gérant.

COMMERCCE ET FINANCE

Le rendement des obligations

Nous extrayons le passage suivant d'un article publié dans le Bulletin de janvier du *Credit Canadien*:

"L'homme sage doit donc, dans quelque position qu'il se trouve, employer une partie de son temps et de son activité à se faire une réserve."

"C'était la coutume de nos aïeux d'avoir toujours à leur portée, mais bien cachée, une somme d'or ou d'argent proportionnée à leur avoir, à laquelle ils ne touchaient qu'en cas d'extrême besoin."

"Ces réserves ne rapportaient pas d'intérêts, mais elles ont sauvé des familles de la ruine, du déshonneur et même de la mort en leur permettant de fuir devant l'ennemi."

"De nos jours, cette réserve peut et doit rapporter un intérêt, mais elle doit surtout et d'abord être très facilement réalisable."

"Elle doit donc être composée d'obligations, non seulement de tout repos, mais dont la valeur est universellement reconnue et qui puissent être, à tout instant, converties en espèces ou acceptées en paiement par les banques."

"Or, il ne faut pas perdre de vue que, pour les obligations, cette facilité de réalisation est toujours en raison inverse de leur rendement. C'est-à-dire que, de deux obligations rapportant le même intérêt, celle dont la garantie est reconnue par tout le monde comme indiscutable se vendra plus cher et, par conséquent, donnera un rendement moindre, mais sera plus réalisable que celle dont la garantie pourra être mise en doute."

"Pour cette réserve de prévoyance que tout homme sage se créera, il devra donc se contenter d'un intérêt modeste qui sera amplement compensé par les avantages qu'il en retirera."

Le chômage

Ottawa, 16. — La "Gazette du Travail" de décembre dit que les rapports reçus des bureaux du Service de Placement du Canada pour le mois d'octobre 1923 ont indiqué une diminution dans le nombre des vacances, des demandes et des placements rapportés en comparaison avec septembre, tandis qu'en comparaison avec la période correspondante de 1922 une augmentation est indiquée dans l'ensemble.

Au commencement de novembre, le pourcentage de chômage parmi les membres des trade unions était de 4,8, contre des pourcentages de 2,0 au commencement d'octobre et de 3,9 au commencement de novembre 1922.

L'assemblée de la Banque Union

Winnipeg, 16. — L'assemblée annuelle de l'Union Bank a eu lieu hier. Le rapport financier a été adopté et tous les directeurs ont été réélus, à l'exception de M. S.-E. Elkin, de St-Jean, N.-B., qui avait manifesté son intention de se retirer. Il n'a pas été remplacé. Le président, M. W.-R. Allan, et le gérant général, M. J.-W. Hamilton, ont fait la revue des opérations de l'année.

Réduction de salaire

Sydney, 16. — La *British Empire Steel Corporation*, à la suite de l'ajournement indéfini de la conférence entre les mineurs et les opérateurs, a affiché hier, un avis annonçant une réduction de salaire de 20 pour cent, devant prendre effet à minuit à l'expiration du présent contrat.



1 Fondée en 1900 avec un capital de \$1,500, la

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)

est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de roulage et d'entreposage du pays. Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation. Le garde-meuble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.

En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (portant intérêt éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.

À un prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2%

Tous renseignements sur demande.

Versailles Vidraire
Bouillais
MONTREAL TRIOLE-RIVIERES QUEBEC
Imm. Versailles, MONTREAL Tel. M. 7099

LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS

Le service des statistiques de la maison "René-T. Leclerc, Inc.", nous communique un relevé des emprunts-obligations lancés au Canada du 7 au 14 janvier 1924:

	Sem. du 7 au 14 jan.	Déjà inscrits	Distribution géographique
Etats-Unis			Souscrits au Canada \$ 3,025,027
Provinces			aux Etats-Unis 10,700,000
Municipalités	\$13,475,800	\$ 89,227	
Sociétés		160,000	
	\$13,475,800	\$249,227	\$13,725,027

L'assemblée du Montréal Trust

Les actionnaires de la Montréal Trust Company ont tenu leur assemblée annuelle hier. L'ordre du jour ne comportait que des affaires de routine.

Le rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre a été présenté et adopté.

Les bénéfices nets, après allocation pour les dépenses d'administration, les intérêts accrus et les autres charges, se chiffrent par \$200,112. Cette somme, ajoutée à \$333,634, représentant le solde créditeur du compte de profits et pertes au 31 décembre 1922, donne un total de \$533,747, à même lequel les appropriations suivantes ont été faites:

Dividende 12 pour cent \$120,000.
Réserve pour taxe \$18,596.
Souscription à McGill \$2,000.
Laisant un solde créditeur à rapporter de \$473,150.41.

Le président, sir Herbert S. Holt, au cours de son allocution, a déclaré que les affaires de la compagnie sous tous les rapports, accusent une augmentation considérable.

Les affaires confiées à son administration s'élevaient maintenant à \$674,965,198, une augmentation pendant l'année de plus de \$83,000,000.

Le président a déclaré que c'est l'intention des directeurs d'augmenter le taux de dividende pour l'année en cours à 14 pour cent. Le président a aussi déclaré que les réparations et améliorations au bureau principal de la compagnie, dont il avait été fait mention à la dernière assemblée annuelle, avaient été parachevées pendant l'année.

Tous les directeurs ont été réélus. A une assemblée du bureau de direction, sir Herbert Holt a été élu président et A.-J. Brown, vice-président.

Le coût de la vie

Ottawa, 16. — Le coût moyen d'un budget familial hebdomadaire comprenant vingt-neuf aliments de consommation générale était de \$10.69 au commencement de novembre, contre \$10.65 pour octobre, \$11.08 pour novembre 1921; \$11.92 pour juin 1920 (le point le plus élevé atteint); et \$7.96 pour novembre 1914. Dans les prix de gros, le nombre indice établi par le Bureau fédéral de la statistique, basé sur les prix en 1913 égaux à 100, a été de 153.3 pour novembre, contre 153.1 pour octobre; 149.6 pour novembre 1921; 153.6 pour novembre 1921; et 256.9 pour mai 1920 (le point le plus élevé qui ait été atteint).

L.-R. Steel

Buffalo, 16. — Les syndicats et l'arbitre J.-W. Persons ont reçu hier, les propositions du comité de protection des actionnaires de L.-R. Steel. Persons a ajourné sa décision jusqu'à vendredi afin de donner aux syndicats le temps d'examiner les propositions.

Le taux du change

Ottawa, 16. — La Commission des chemins de fer annonce que le taux du change pour le transport des marchandises entre des points du Canada et des Etats-Unis, sera de 3 p.c. Pour la même période la surcharge pour le transport international des marchandises sera de 2 p.c. et pour le transport international des voyageurs elle sera sur une base de 3 p.c.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Echéance	Prix Rendement
1 déc. 1925	100.25 4.87
1 oct. 1931	100.95 4.72
1 mars 1937	103.30 4.67
15 oct. 1928	99.63 4.67
15 oct. 1943	100.00 5.00
1 déc. 1927	102.45 4.82
1 nov. 1933	105.70 4.78
1 déc. 1937	108.00 4.72
1 nov. 1924	100.60 4.88
1 nov. 1924	103.00 5.11
1 nov. 1924	103.00 5.22
1 nov. 1932	102.20 5.18

Le marché des vivres

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre et de fromage d'outre-mer à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant:

	1924	1923
Beurre, colis	1,796	345
Fromage, meules	289	411
Oeufs, caisses	1,563	270

L'association des manufacturiers

Toronto, 16. — Un congrès des représentants de la Canadian Manufacturers Association a été convoqué pour le 24 à Hamilton. Il y sera question de l'impôt sur les ventes et de la révision du tarif.

Une requête des déposants de la Home Bank

Ottawa, 16. — A une assemblée des déposants de la Home Bank, M. J.-E. Weldon, l'un des liquidateurs, a déclaré que les 1-2 à 40 p.c. de leurs dépôts. Il se fait une vive pression pour obliger le gouvernement à rembourser les déposants. Voici le texte d'une requête adressée au gouverneur général, que l'on veut faire signer par 60,000 déposants:

"Les sous-signés, vu les pertes subies par les déposants de la Home Bank, vous prient humblement que les déposants de ladite banque soient indemnisés pour les raisons suivantes:

"Premièrement, l'état financier de la banque fut connu du ministre fédéral des finances pendant plusieurs années.

"Deuxièmement, aucune mesure efficace ne fut prise pour sauvegarder les dépôts.

"Troisièmement, la charte fut renouvelée juste avant la date de la suspension de la banque.

"Quatrièmement, comme la banque fut constituée en tant que banque d'épargne, un grand nombre de ses déposants sont des salariés qui ne peuvent supporter des pertes financières.

"Cinquièmement, la confiance publique dans les banques a été ébranlée et l'acceptation de notre requête restaurerait la confiance publique."

A Wall Street

New-York, 16. — En ouverture ce matin à Wall Street, les stocks étaient à la hausse; les rails bond marchèrent et les pétroles dirigeaient l'avance. Le changement pour le mieux dans les nouvelles étrangères ont provoqué beaucoup d'opérations de couverture de la part des spéculateurs qui avaient vendu des valeurs à la suite du fléchissement récent des devises étrangères. Le Continental Can a gagné 1 point 3/4; le General Electric et le Savage Arms, un point chacun.

Le mouvement d'achat s'est continué pendant la première heure, les moteurs, les accessoires, les cuirs et les aciers indépendants se signèrent particulièrement à la hausse. Des gains d'un point à deux points ont été réalisés par plus de vingt valeurs, notamment la préférence Pierce Oil, la préférence Cuba Cane Sugar, l'U. S. Alcohol, le Republic Steel, l'U. S. Cast Iron Pipe, le Stewart Warner, la préférence Pierce Arrow, le Maxwell A, la préférence St. Paul, le Reading, le Chesapeake and Ohio.

L'American Radiator est tombé de deux points à la suite du déappointement causé par la décision des directeurs de ne pas augmenter le dividende. Les changes étrangers ont ouvert fermes puis ont réagi faiblement. Le franc français, qui avait fermé hier à 0.468, est monté de 20 points ce matin; par la suite il est tombé à 0.457.

Midi. — Les valeurs chimiques, les matériels et les textiles sont entrés dans le mouvement de hausse un peu avant midi mais le volume des opérations s'est amoindri. Une grande partie de l'achat était influencée par les perspectives de recettes accrues et de dividendes augmentés; des "pools" opèrent aussi sur quelques spécialités. Il y avait quelques valeurs faibles: le Marland Oil est tombé d'un point et la seconde préférence Market Street Railway, de 5 points 1/4. La préférence Pierce Oil a augmenté son gain initial jusqu'à 3 points; l'U. S. Cast Iron Pipe jusqu'à 2 points 3/4 et le Continental Can jusqu'à 2 points. Le taux de l'argent est resté ferme; les fonds à demande ont ouvert à 3/4 pour cent.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geoffrion et Cie, courtiers, 101, rue Notre-Dame, Montréal.	
	Ouv. Mid.
American Can	100.95 104.78
American Inter. Corp.	21 21 3/4
American Locomotive	73 74 1/2
American Smelting	58 59 1/2
American Sugar Tobacco	26 26 3/4
American Tel. and Tel.	129 129 1/2
American Wooten	73 74 1/2
Armstrong	26 26 3/4
Atchafalca	26 26 3/4
Baldwin Locomotive	123 123 1/2
Barnhart	26 26 3/4
Bethlehem Steel	54 54 1/2
California Petroleum	20 20 1/2
Central Leather	13 13 1/2
Chandler Motor	61 62
Chicago Rock Island	18 18 1/2
Corn Products	156 158 1/2
Cowdell	26 26 3/4
Cruickshank	66 66 1/2
General Motor	14 14 1/2
General Electric	25 25 1/2
General Mills	25 25 1/2
International Paper	20 20 1/2
International Nickel	30 30 1/2
Inter. Merc. Prf.	30 30 1/2
Keystone Tire	4 4 1/2
New-York Central	101 101 1/2
Northern Pacific	43 43 1/2
New-Haven	18 18 1/2
Pan-American Petroleum	43 43 1/2
Pan-American Bk.	43 43 1/2
Pennsylvania RR.	43 43 1/2
Pierce Arrow	10 10 1/2
Reading	54 54 1/2
Republic	26 26 3/4
Royal Dutch	32 32 1/2
Singapore Oil	25 25 1/2
Southern Pacific	25 25 1/2
Standard Oil	100 101 1/2
Union Pacific	43 43 1/2
U. S. Ind. Alcohol	69 69 1/2
U. S. Rubber	39 39 1/2
U. S. Steel	90 90 1/2
Westinghouse	60 61
Willis Overland	13 13 1/2

Dividende déclaré

Royal Bank of Canada. — 3 pour cent pour le trimestre courant, payable le premier mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

LA MATINEE A LA BOURSE

LES VEDETTE ETAIENT A LA HAUSSE. LE DOMINION GLASS ET LE LAURENTIDE REALISERENT DE BEAUX GAINS. VIGUEUR GENERALE DE LA LISTE.

Moins actif que ces jours derniers, le marché local n'a cependant pas été sans intérêt. La cote a été généralement forte et quelques valeurs ont réalisé des gains fort appréciables, notamment le Dominion Glass et le Laurentide. Le premier s'est haussé de 2 points 3/4 et le second d'un point 1/2. Dans les deux cas les ventes ont été assez nombreuses à 32.

En fin de séance le Dominion Canners est sorti de l'ombre. Quelques ventes avaient été traitées précédemment à 29 1/2, les dernières se sont faites à 32 et à la clôture on demandait 32 1/2 de l'action et les acheteurs se présentaient nombreux à 32.

Le Bell Telephone est monté jusqu'à 129; les "droits" ont fait leur apparition sur la liste et un bon nombre ont changé de mains à 4 1/2 et 4 3/8.

Les deux Spanish sont montés de trois quarts de point chacun. Le St-Laurent Flour, d'un point.

L'action commune ainsi que l'action de préférence du Canadian Can ainsi que la préférence Canada Steamship ont été les seules valeurs à marquer de la faiblesse.

Chez les hors-cote, l'Eastern Engineering a avancé d'un autre point, à 25. Le Tram-Power était faible à 7 3/4 et 8; les autres valeurs étaient aux mêmes niveaux qu'hier. Le volume des ventes était peu considérable.

Les fonds américains font prime de 3 pour cent à Montréal; le franc français a fait 0.472 en ouverture pour monter jusqu'à 0.485 et clôturer à 0.481; la livre sterling faisait \$4.38 en fermeture.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaulieu et Cie.)

BOURSE DE MONTREAL DE 10 à 11 HEURES	
Steel of Canada, 10 à 73 1/2; 25 à 75 1/2; 1 à 75.	
Bell Telephone, 25 à 129.	
Brazilian Traction, 30 à 40.	
Br. Emp. Steel, 2de prf., 5 à 15 1/2; 125 à 125 1/2.	
Bromont P. and P., 97 à 104 1/2.	
Detroit United, 45 à 70 1/2.	
Consolidated Smelting, 73 à 94 1/2.	
Dominion Glass, 70 à 106 1/2; 25 à 103 1/2; 100 à 106 1/2; 25 à 106 1/2; 1 à 103.	
Domestic Steel, 73 à 94 1/2.	
Laurentide Co., 111 à 111 1/2.	
Spanish River Prf., 4 à 108; 1 à 107 1/2; 1 à 108.	
Canada Car Prf., 5 à 80.	
Toronto, 75 à 81.	
MacKay Smith, 15 à 64 1/2.	
Steel Prf., 10 à 19 1/2.	
MacKay, 15 à 115.	

DE 11 H. à M. 12 (mid.)	
Steel of Canada, 65 à 73 1/2; 75 1/2.	
Atchafalca P. and P., 10 à 128 1/2.	
Bell Telephone, 55 à 129 1/2; 125 à 128 1/2.	
Brazilian Traction, 30 à 40 1/2.	
Consolidated Smelting, 73 à 94 1/2.	
Dominion Glass, 50 à 106 1/2; 25 à 103 1/2; 100 à 106 1/2; 25 à 106 1/2; 1 à 103.	
Domestic Steel, 73 à 94 1/2.	
Laurentide Co., 111 à 111 1/2.	
Spanish River Prf., 4 à 108; 1 à 107 1/2; 1 à 108.	
Canada Car Prf., 5 à 80.	
Toronto, 75 à 81.	
MacKay Smith, 15 à 64 1/2.	
Steel Prf., 10 à 19 1/2.	
MacKay, 15 à 115.	

De 11 H. à M. 12 (mid.)

Steel of Canada, 65 à 73 1/2; 75 1/2.

Atchafalca P. and P., 10 à 128 1/2.

Bell Telephone, 55 à 129 1/2; 125 à 128 1/2.

Brazilian Traction, 30 à 40 1/2.

Consolidated Smelting, 73 à 94 1/2.

Dominion Glass, 50 à 106 1/2; 25 à 103 1/2; 100 à 106 1/2; 25 à 106 1/2; 1 à 103.

Domestic Steel, 73 à 94 1/2.

Laurentide Co., 111 à 111 1/2.

Spanish River Prf., 4 à 108; 1 à 107 1/2; 1 à 108.

Canada Car Prf., 5 à 80.

Toronto, 75 à 81.

MacKay Smith, 15 à 64 1/2.

Steel Prf., 10 à 19 1/2.

MacKay, 15 à 115.

De 11 H. à M. 12 (mid.)

Steel of Canada, 65 à 73 1/2; 75 1/2.

Atchafalca P. and P., 10 à 128 1/2.

Bell Telephone, 55 à 129 1/2; 125 à 128 1/2.

Brazilian Traction, 30 à 40 1/2.

Consolidated Smelting, 73 à 94 1/2.

Dominion Glass, 50 à 106 1/2; 25 à 103 1/2; 100 à 106 1/2; 25 à 106 1/2; 1 à 103.

COTES HORS-LISTE

(Fournies par L. G. Beaulieu et Cie.)
Canadian Industrial Alcohol, 37 1/2; 38; 39; 40; 41; 42; 43; 44; 45; 46; 47; 48; 49; 50; 51; 52; 53; 54; 55; 56; 57; 58; 59; 60; 61; 62; 63; 64; 65; 66; 67; 68; 69; 70; 71; 72; 73; 74; 75; 76; 77; 78; 79; 80; 81; 82; 83; 84; 85; 86; 87; 88; 89; 90; 91; 92; 93; 94; 95; 96; 97; 98; 99; 100; 101; 102; 103; 104; 105; 106; 107; 108; 109; 110; 111; 112; 113; 114; 115; 116; 117; 118; 119; 120; 121; 122; 123; 124; 125; 126; 127; 128; 129; 130; 131; 132; 133; 134; 135; 136; 137; 138; 139; 140; 141; 142; 143; 144; 145; 146; 147; 148; 149; 150; 151; 152; 153; 154; 155; 156; 157; 158; 159; 160; 161; 162; 163; 164; 165; 166; 167; 168; 169; 170; 171; 172; 173; 174; 175; 176; 177; 178; 179; 180; 181; 182; 183; 184; 185; 186; 187; 188; 189; 190; 191; 192; 193; 194; 195; 196; 197; 198; 199; 200; 201; 202; 203; 204; 205; 206; 207; 208; 209; 210; 211; 212; 213; 214; 215; 216; 217; 218; 219; 220; 221; 222; 223; 224; 225; 226; 227; 228; 229; 230; 231; 232; 233; 234; 235; 236; 237; 238; 239; 240; 241; 242; 243; 244; 245; 246; 247; 248; 249; 250; 251; 252; 253; 254; 255; 256; 257; 258; 259; 260; 261; 262; 263; 264; 265; 266; 267; 268; 269; 270; 271; 272; 273; 274; 275; 276; 277; 278; 279; 280; 281; 282; 283; 284; 285; 286; 287; 288; 289; 290; 291; 292; 293; 294; 295; 296; 297; 298; 299; 300; 301; 302; 303; 304; 305; 306; 307; 308; 309; 310; 311; 312; 313; 314; 315; 316; 317; 318; 319; 320; 32

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN JOUERA CE SOIR CONTRE LES SÉNATEURS

Le club Ottawa rendra visite aux Habitants à l'Arena Mont-Royal — Les arbitres seront le Dr Jerry Laflamme et Rowden.

C'est ce soir qu'aura lieu la joute entre le Canadien et l'Ottawa, à l'Arena Mont-Royal et cette partie suscite beaucoup d'intérêt et tout porte à croire que l'assistance établira un record.

Il n'y a pas de doute que la joute de ce soir va rappeler la dernière ligue de ces deux clubs à Montréal, l'an dernier. Comme on s'en rappelle, les clubs en vièrent aux prises dans la première partie de la série qui devait décider du championnat.

M. Marsh, de Toronto, était l'arbitre de la partie, il y eut une bagarre bien débridée, mais tout à coup Marsh eut des crises. Il voulait faire donner du hockey de première classe et il y mit une extrême sévérité. Les joueurs du Canadien furent bannis l'un après l'autre et finalement Couture et Sprague Cleghorn perdirent la tête. Ils frappèrent en aveugles. Pendant qu'ils étaient là, la clôture, les Sénateurs en profitèrent pour s'assurer la victoire. Après la partie, il y eut une bagarre en règle lorsque l'arbitre Marsh fut attaqué par un spectateur.

Deux des meilleurs hommes de cette lutte mémorable manquèrent à l'appel ce soir. Ce sont Eddie Gérard et Bill Coutu, deux joueurs de défense. Gérard ne jouera probablement plus au hockey. Un mal de gorge négligé l'an dernier a nécessité une opération pour les amygdales mais il s'est produit des complications et l'ancien capitaine des Sénateurs a dû abandonner la partie.

LES SÉRIES DE LA M.B.A.

Les joutes disputées dans les séries de la Montreal Bowling Association ont donné les résultats suivants:

Canadien	Jacmain	202	170	159	531
Jodoin	167	167	180	524	
Foucher	160	178	189	527	
Bédard	166	166	189	521	
Labelle	183	175	219	577	
Totaux	878	856	946	2680	

Strachan	Bryson	178	197	168	543
Sullivan	182	197	188	567	
Sparce	224	192	189	605	
Desautels	167	199	195	561	
Talbot	189	226	157	572	
Totaux	940	1011	897	2848	

Bessner	Suarez	191	189	201	581
Tabrett	179	171	189	539	
Moir	172	214	149	535	
Maloney	174	165	183	522	
Bessner	170	166	157	493	
Totaux	886	905	879	2670	

Emerald	Frigon	180	157	165	502
Kemp	184	171	179	534	
Maloney	151	176	199	526	
Keating	201	163	175	539	
Bénard	190	157	191	533	
Totaux	906	824	909	2639	

C. P. Lachine	Granger	140	170	111	421
Millaire	145	140	132	417	
Longeron	161	134	148	443	
Brabant	165	127	138	430	
Daoust	127	140	233	500	
Totaux	738	711	762	2211	

Balmoral	Granger	151	130	148	429
Dielle	146	138	150	434	
Docellier	146	174	139	459	
W. Granger	150	123	176	449	
Lauzon	147	150	196	493	
Totaux	740	715	789	2234	

Bengard	Landry	163	147	171	486
Lacasse	213	146	155	514	
Holstein	153	127	183	463	
Robillard	163	153	118	434	
Maloney	202	213	187	602	
Totaux	899	786	816	2501	

Intimes	Gravel	173	160	190	523
Morency	132	154	146	432	
Lesperance	154	161	162	477	
Cabana	164	225	212	601	
Orr	197	154	181	532	
Totaux	820	854	891	2565	

North End	Gysler	134	159	157	450
avis	92	125	115	332	
Bentley	108	157	116	381	
Glasser	120	143	139	404	
Rivard	121	92	146	359	
Totaux	575	678	673	1926	

Maisonnette	Hurtubise	133	101	132	366
Maille	103	108	137	349	
Richer	151	160	163	474	
Meloche	142	150	157	449	
Sasseville	165	155	148	468	
Totaux	694	674	738	2108	

Can. National	Anthony	141	147	128	416
Jones	141	170	139	450	
Laing	145	130	155	430	
Cuthbert	131	161	127	419	
Turnbull	133	143	126	412	
Totaux	691	751	675	2117	

J. J. Joubert	Gravel	126	133	100	364
Belair	133	157	150	440	
Dorion	129	195	145	469	
Major	138	159	130	427	

AU NATIONAL

POUR LES AMATEURS DE GOLF

Depuis quelques années le golf, ce sport qui nous vient d'Ecosse, a fait bon nombre d'adeptes chez les Canadiens français. Normalement le golf doit se jouer sur le tapis vert d'un link rasé de frais. Tant que dure la belle saison, les partisans de ce jeu peuvent s'en donner à cœur joie puis il faut ensuite attendre de nouveau que l'hiver soit passé. Il y a bien le golf intérieur, mais ce n'est pas parlant qu'on peut s'y livrer.

Le National compte un certain nombre d'amateurs de golf parmi ses membres et pour leur satisfaction, on installe chaque hiver, depuis deux ou trois ans, un golf intérieur à la paletre de la rue Cherrier et de plus un professeur compétent est à leur disposition. Le golf vient de s'installer pour la saison dans la salle de balie au mur. A partir de jeudi, le 17 janvier, M. Arthur Desjardins, le professeur choisi, sera à la disposition des membres de l'Association et de leurs amis, tous les jours de la semaine, de 10 h. à 3 h. et de 8 h. à 10 h. Le dimanche, de 1 h. à 3 h. L'installation de golf d'intérieur du National est l'une des plus belles du genre à Montréal. Tous ceux qui l'ont vue et qui s'y connaissent, en témoignent hautement. Quant à la compétence du professeur, les initiés du golf sont à même d'en juger quotidiennement. L'administration du National les invite cordialement à visiter la paletre et même à s'inscrire comme membres si le cœur le leur en dit. Ceux qui font partie de l'association sont déjà membres de la famille et il n'est vraiment pas besoin qu'on les invite. Ils sont chez eux à la paletre de la rue Cherrier.

Les équipes se composeront des joueurs suivants:

Canadien	Ottawa
1 Vézina But	Benedict 1
2 S. Cleghorn Défense	Boucher 3
3 O. Cleghorn Déf.	Hitchman 10
4 Joliat Centre	Broadbent 4
5 Morenz Avant	Nighbor 6
6 Boucher Avant	Denneny 5
7 Mantha Subs.	Clancy 9
8 Malone Subs.	Helman 8
9 Cameron Subs.	Smylie 11
10 Campbell 12	

Les arbitres seront le Dr Jerry Laflamme et Rowden.

SORTIES DES RAQUETTEURS
Ce soir, les raquetteurs du National feront leur seconde sortie avec dames. Le départ s'effectuera de la paletre à 8 heures. Au retour, il y aura une réception. Vendredi soir, les raquetteurs du National participeront à la parade d'ouverture du carnaval des sports d'hiver. Le corps de clairons sera présent. Tous les raquetteurs sont priés de se rendre à la paletre pour le départ qui s'effectuera à 7 h. 30.

LE CLUB DE HOCKEY

Le club de hockey senior a eu un exercice hier soir, à l'Arena Mont-Royal. Il en aura un autre demain soir et tous les soirs de cette semaine en vue de se préparer à la rencontre de dimanche prochain avec le Trois-Rivières. Le Violet et Blanc tient à faire oublier sa défaite de dimanche dernier à Québec et les équipiers de Maurice Forget sont décidés à faire l'impossible pour remporter la victoire dimanche prochain.

Crane triomphe du Nat. Breweries

Le club Crane a vaincu le National Breweries par 4 à 2 hier soir dans la principale joute de la ligue de hockey industrielle tandis que le Goodwin a triomphé du Car-Steel par 5 à 1 et que l'Hôtel Mont-Royal a subi une défaite aux mains du Bell Téléphone par un résultat de 8 à 1. Composition des équipes:

PREMIERE PARTIE	Car-Steel	Goodwin
Lyons	But	Archambault
Tannahill	Déf.	Kenny
Maloney	Déf.	Roger
Lidstone	Centre	Harrison
Mill	Avant	Thompson
K. Tannahill	Avant	Ware
McQuaig	Subs.	Jemneau
McCormack		Véronneau
Taylor		Ede
Tilley		Morrier

DEUXIEME PARTIE	Crane	Nat. Brew.
Marsden	But	Norris
Black	Déf.	McCarthy
Oliver	Déf.	Bissonnette
Towne	Centre	McGowan
McQuisten	Avant	McLellan
Eckstein	Avant	Neveu
Nicholson	Subs.	Callahan
Pereira		Callam
Brook		Dwyer
		Kinsella

TROISIEME PARTIE	Bell Tel.	Mont-Royal
Dolbec	But	A. Martin
McNider	Déf.	Mulhern
Walker	Déf.	W. Simpson
Daignault	Centre	Valièrie
Boileau	Avant	Thibault
Sennett	Avant	A. Simpson
Farrell	Subs.	Reach
Baudreau		Kelly
Trimm		Lizotte, Byrell
Total		92

Dans la ligue Intermédiaire Indépendante

Le Westmount a défait le McGill par un résultat de 2 à 1 dans la dernière partie inscrite au programme de la ligue de hockey Intermédiaire Indépendante, hier soir à la patinoire Loyola.

Dans les autres joutes, le Victoria a triomphé du M.A.A.A. par 8 à 4 et le Lachine a fait partie nulle avec l'Université de Montréal, la partie se terminant par un résultat de 3 à 3.

Composition des équipes:	McGill	Westmount
Routledge	but	Taylor
Pelton	défense	Hardie
McGregor	défense	McNider
Lynch	avant	Dickson
Thompson	avant	Harrison
Pinhey	avant	Martin
Bartlett	subst.	Stenson
Aubut	subst.	Fortier
Munro	subst.	Joslin

Lachine		U. de M.
Miller	but	Lajeunes
Clement	défense	Eman
Taylor	défense	Mass
McQuisten	avant	Rainvi
Boiselle	avant	Gauthi
Bell	avant	Maurri
Martin	subst.	Bél
Mill	subst.	Ouin
Marsden	subst.	Lussi

Billy Coutu engagé comme instructeur

Le club de hockey National, de la Ligue de l'Est du Canada, qui tient à tout prix à remporter le championnat du circuit du président McSweeney, a décidé de ne reculer devant aucune dépense afin d'améliorer ses chances de succès et hier soir M. La-liberté, administrateur général du National, retenait les services de Billy Coutu comme instructeur du Violet et Blanc pour le reste de la saison. Coutu aura la direction entière de l'équipe sur la glace et l'accompagnera le club dans toutes ses parties et ses connaissances seront d'une grande aide pour le National. Coutu est entré officiellement en fonction hier soir.

Il a fait mieux à Québec

Québec, 16. — Jack Renault champion poids lourds du Canada, a remporté une victoire facile contre Al Benedict hier soir en cette ville, car le Canadien a envoyé l'Américain au pays des rêves à la première ronde d'une bataille linéaire à dix reprises.

Renault a fait une feinte de sa gauche et porté un solide direct de droite qui envoya Benedict au plancher pour les dix secondes réglementaires.

Dans les préliminaires Kid Mitchell, de cette ville, a obtenu la décision des juges contre Harry Jones de Montréal tandis que Kid Gagnon a gagné aux points contre Young Russell.

L'assistance était très maigre, à peine huit cents personnes ont été témoins de la bataille Renault-Benedict qui a été disputée au manège militaire.

Banque d'Hochelaga vs Banque Royale

Pendant que l'Ottawa et le Canadien batailleront à l'Arena Mont-Royal, la Ligue des Banques jouera sa série au rond Victoria et on attend beaucoup d'importance aux joutes de ce soir, car la principale alignera la Banque Royale contre la Banque d'Hochelaga.

Les joueurs de l'institution française sont préparés d'une manière toute spéciale pour cet engagement. Les Canadiens devront lutter contre des adversaires plus lourds qu'eux et ils ont pratiqué la combine. Le gérant Hector Lepine a recommandé à ses joueurs de défendre patiemment en attendant d'être plus rapides. Il est d'opinion que c'est la vitesse qui l'emportera contre l'équipe de la Banque Royale.

Le gérant Lepine dit qu'il a rarement dirigé une équipe aussi bien balancée que celle de la Banque d'Hochelaga. Il attribue aussi les succès du commencement de la saison à ses joueurs de défense. Ses avant ont lutté dur, mais le travail de la défense fut toujours régulier. Il dit que Brunet et Leduc savent s'entendre à merveille et lorsque les joueurs descendent sur eux, ils ne sont jamais pris par surprise.

Hector Lepine dit que son club est bien déterminé à décrocher le championnat de la ligue. Tout ce qui l'inquiétait au début de la saison, c'était la question d'un gars de but, mais depuis que le jeune Lafrenière a fait si belle figure, il est convaincu que son club a de grosses chances.

La plus belle oeuvre pratique

Edmonton, 15. (S.P.C.) — Aujourd'hui, au congrès annuel des "United Farmers", de l'Alberta, H. W. Wood, le président, a dit que la fondation d'un bureau de vente du blé est la plus belle oeuvre pratique entreprise par cette association qui compte maintenant quinze années d'existence. Si cet effort est couronné de succès, ajouta-t-il, les quinze années de la ligue auront produit leur fruit. Si par ailleurs, l'entreprise échoue, ce sera un coup néfaste pour l'organisation. Il est trop tôt cependant pour prévoir le résultat de l'expérience, dit M. Wood.

Feu Madame Ferdinand Coursol

A Richelieu, le 8 courant, est décédée Mme Ferdinand Coursol, née Isola Trudeau, à l'âge de 60 ans et 6 mois. Les funérailles ont eu lieu le 11 courant, à Richelieu, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. J.-E. Coursol, curé de St-Jean d'Iberville, et le service fut chanté par le Rév. A. Trudeau, curé de St-Thomas-d'Aquin, assisté de MM. J.-E. Coursol et le vicar de Chambly-Bassin, comme diacre et sous-diacre.

Dans le chœur on remarquait MM. J.-E. Coursol, J.-C. Lacasse, l'abbé Arthur Baril, des Trois-Rivières, l'abbé Lemire, p.s.s. Ed. Labelle, de Ste-Thérèse, et M. Albert Vézina.

Les porteurs étaient MM. Dr. A. D. Trudeau, Uric Trudeau, Eudore Trudeau, Arthur Trudeau, Emery Trudeau et N. Blain.

Conduisant le deuil: son époux, son gendre, M. Elot Baillargeon, ses petits-enfants, Madeleine et Robert Baillargeon. MM. Moise, Damase, Ludger et Joseph Coursol, et Alfred Saint-Germain, ses beaux-frères. Armand, Emile, Richard, Euclide, Lucien, Marcel, Gérard, Albert, Henri, Léon et Laurent Trudeau, ses neveux.

On remarquait dans le cortège, M. Joseph Coursol de Ste-Anne.

Chemin Fer National du Canada

Carnaval d'Hiver à Ottawa

Du 14 au 18 Janvier 1924

Pour renseignements quant aux réductions de taux, s'adresser à M. O. Dufour, 230, rue Saint-Jacques, téléphone Main 3620.

des-Plaines, M. le juge Séverin Létourneau, Lorenzo Létourneau de St-Constant, E. Déniger, O. Lemire, V. Remillard, L. G. Cartier, Edouard Sénéchal, W. Blau, L. Châtelle, de la maison Bruneau, Currie et Cie, A. Durivage, J.-S. Blain, Elie Beau-regard, L. Caprais, J. Duffy, U. Patenaude, I. Lamoureux, T. St-Germain, H. Vannini, L.-H. Gougeon, H.-P. Panet, Max. Gougeon, E. Boucher, Jos. Quintal, J.-B. Ferron, J.-E. Mayrand, J.-B. Moquin, échevin, U. Beaudry, M. Dubuc, J. Demers, S. Ostiguy, A. Béique, Chas. Quentin, Noël Ostiguy, R. Sénéchal, N. Blau, Joseph Gougeon, de St-Jean, E. Durivage, de Farnham, Y. Gagnon, Z. Blain, J.-A. Beaudry, A. Ostiguy, H. Boucher, échevin, Amédée Nadeau, échevin, Isidore Barrière, J.-A. Huot, André Bessette et autres.

Les communautés suivantes étaient représentées: Soeurs de l'Immaculée Conception, Soeurs Grises, Institution des Sourdes-Muettes, Soeurs Ste-Croix, Soeurs de la Providence, Maison mère, orphelinat d'Arène, avec un groupe d'orphelins et le patronage St-Vincent-de-Paul.

De nombreuses offrandes de fleurs et offrandes de messes ont aussi été envoyées, ainsi que des messages de sympathie.

Les hommages à Wolfe

Londres, 15 (S.P.A.) — Comme par les années précédentes, on a célébré dernièrement en Angleterre l'anniversaire de la naissance du général Wolfe par un banquet dans la salle St. Mary, à Westminster. F. C. Wade, agent général de la Colombie britannique, présidait les agapes. Au cours de ses remarques, M. Wade a fait allusion à la fondation de la "Canadian Historical Society" et a demandé à tous ceux qui possèdent des documents sur l'histoire du Canada de ne pas craindre de les faire parvenir à cette organisation. Il a fait remarquer que les Anglais rendent beaucoup plus d'hommages à l'Amiral Nelson qu'au général Wolfe, probablement parce que ce dernier est allé combattre plus loin pour sa patrie. M. Wade suggère d'élever des monuments au vainqueur de Montcalm, à Black Heat et à Green-wich. Il fait observer que Montcalm possède 40 monuments et Wolfe deux ou trois.

Mort d'une vieille religieuse

Saint-Hyacinthe, 14 (D.N.C.) — La vénérable Soeur Laroche, née Euphémie Laroche, des Soeurs de la Charité, est décédée, vendredi soir dernier, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 73 ans. Elle fit profession en 1871 et acheva cette année sa cinquante-troisième année de vie religieuse. Soeur Laroche s'est occupée des pauvres d'une façon toute particulière depuis près de quarante ans. Ses fondations ont eu lieu ce matin à l'Hôtel-Dieu. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Samuel Gussion, cousin de la défunte, de Sorel.

Une anomalie au palais

Plusieurs se demandent comment il se fait que les listes des prisonniers qui sont déposées chaque matin au palais de justice sont toujours rédigées en anglais. C'est une anomalie qui dure depuis nombre d'années. Il est avéré que des noms anglais ou étrangers y prennent le plus d'espace mais ce n'est pas là une raison pour qu'en plein centre judiciaire français il se passe d'aussi étranges choses. Nous savons pertinemment que celui qui rédige ces listes est authentiquement canadien-français, mais qu'il les rédige sous les ordres du sous-chef Liggett. Nous n'exigeons pas que les listes soient uniquement en français. Nous désirons au contraire qu'elles soient bilingues et qu'ainsi les droits de tous soient respectés. Nous n'insisterons pas plus pour cette fois-ci. Si aucun changement ne se produit, nous nous enquerons cette fois auprès de qui de droit.

Les passagers pour le navire "Antonia"

12 JANVIER

Les passagers parlant par le navire "Antonia", ligne Cunard, de Halifax, le 21 janvier, pourront quitter Montréal, gare Bonaventure, par l'Express Maritime, du chemin de fer National du Canada, à 10 h. 45 a.m. tous les jours, sauf le samedi ou par l'Ocean Limited, à 7 h. p.m. tous les jours. Des wagons-lits-boudoirs et des voitures ordinaires sont attachés à ces deux trains. Service de dîner surpasse.

L'Ocean Limited, qui partira de Montréal à 7 h. p.m. le samedi 19 janvier sera le dernier train à raccorder avec ce navire. (réc.)

Revendications des ouvriers syndiqués

Ottawa, 14. (S.P.C.) — Les travailleurs syndiqués ont, cet après-midi, par l'entremise du conseil exécutif du congrès des métiers et du travail, exposé au premier ministre King et à ses collègues du ministère les lois qui, à leurs yeux, devraient être adoptées à la prochaine session. Ils ont préco-

Cartes d'Affaires et Cartes Professionnelles

AVOCATS
ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
26, rue St-Jacques Tél. Main 3781
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile, Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.
ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.
AVOCAT
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest
Immeuble Duluth, chambre 21
Tél. Main 5229
Aviser légal de l'Association des Hommes d'Affaires de Montréal-Nord.

POLITIQUE ANGLAISE

LE DISCOURS PROGRAMME DE M. MacDONALD

Le chef travailliste expose longuement sa politique et propose une motion de non-confiance contre le gouvernement Baldwin.

Londres, 16. — Le chef travailliste Ramsay MacDonald a prononcé un discours remarquable hier à la Chambre des communes. Il s'est déclaré partisan d'une politique étrangère qui rétablirait l'influence de son pays en Europe en faveur de la paix et de l'ordre.

"En ce moment, dit-il, la Grande-Bretagne se trouve en face de l'Europe continentale sans politique décisive ou efficace. Il est temps d'avoir un changement sous ce rapport."

Fait curieux, ajouta-t-il, les résultats de la dernière élection et la perspective d'un changement de gouvernement ont contribué à rétablir l'influence de la Grande-Bretagne dans l'opinion des principaux hommes d'Etat du continent plus que les douze derniers mois du gouvernement. Au point de vue humanitaire, ce qui se passait dans l'Europe centrale était absolument déplorable.

"Quiconque a du cœur ou du bon sens et qui lit les récits de détresse et de misère, dont le pire fardeau retombe sur les hommes, les femmes et les enfants par-dessus tout, est certainement ému."

"Il faut mettre un terme à cet état de choses. Notre pays doit s'exprimer clairement à ce propos et devrait être prêt à prendre l'initiative d'une politique et de mesures propres à mettre fin à ce dont je parle."

"Au point de vue politique, chaque jour accumule des dangers. L'état de l'Europe ressemble plus qu'on ne pense à celui de 1912: armées rivales, politiques nationalistes, dépenses énormes, sommes non en reconstruction mais en nouveaux préparatifs de destruction, des nations qui étaient alliées se regardent d'un œil courroucé dans une hostilité à peine voilée."

"Voilà ce qui exige la coopération de tous les hommes de bonne volonté de tous les pays, afin de faire peser de nouveau l'influence saine, sérieuse de ce pays pour qu'on puisse tourner la page et ouvrir de nouveaux horizons."

"Nous pouvons avoir une diplomatie plus libérale et un plus grand respect des susceptibilités des autres peuples, et en même temps une affirmation amicale mais ferme de nos propres intérêts. Nous voulons par-dessus tout une pensée européenne et à ce compte je ne désespère pas de l'Europe."

"Il faut tout recommencer à neuf. Nous ne pouvons être ignorés, notre intérêt ne nous permet pas d'être ignorés et je suis parfaitement certain qu'aucune nation de l'Europe ne désire nous ignorer, si nous savons nous respecter assez pour le faire sentir."

A propos de la partie du discours du trône traitant de la conférence impériale, M. MacDonald a déclaré que le parlement s'obligeait de ratifier les décisions prises par le gouvernement en conciliation avec les premiers ministres des Dominions.

"C'est, dit-il, une doctrine subversive de nos droits d'autonomie auxquels nous ne renoncions jamais. L'acceptation de cette doctrine signifie que ces conférences pourrissent à l'avenir adapter des résolutions contraires aux désirs de la Chambre et que si la Chambre ne ratifie pas ces résolutions alors la Chambre aura manqué à ses promesses envers les Dominions. Ce serait un grand malheur si les députés, qui prétendent qu'en matière fiscale le vote du peuple doit décider de la conduite de la Chambre, se faisaient dire qu'ils ne sont pas de bons amis des Dominions."

"Ce n'est pas juste pour le pays. Toute promesse donnée par les ministres à la conférence impériale que les choses traitées seront présentées à la Chambre sera remplie jusqu'au dernier iota, c'est-à-dire que le parlement est absolument libre d'adopter ou de rejeter les propositions."

"Nous nous opposons, tous en principe aux taxes sur les vivres. Les vivres sont taxés toutefois pour fins de revenus uniquement et les dépenses des Dominions peuvent être soulagées à une réduction de taxe. Tel est le système actuel, mais le gouvernement dit maintenant que nous allons taxer les vivres pour l'amour de la préférence aux Dominions. C'est se départir fondamentalement de notre régime et c'est une autre raison de refuser notre confiance au gouvernement. Est-ce que le gouvernement croit encore en la protection, oui ou non?"

Le chef travailliste demande si le premier ministre Baldwin a renoncé à l'idée de majorer le tarif afin de remédier au chômage. Il défie le premier ministre de dire s'il continuera à défendre la protection ou s'il dira à la Chambre: "Je ne puis être protectionniste."

Ces paroles provoquèrent des acclamations et des protestations. "Le parti travailliste", ajouta M. MacDonald, n'a pas confiance que le gouvernement va mettre à exécution les réformes suggérées dans le discours du trône. Il préfère chercher un autre gouvernement plutôt que de passer des mois à chercher à améliorer des projets qui n'ont pu rien faire pour remédier au chômage. Il fait remarquer que la Chambre est dans une position particulière puisqu'aucun parti n'a de majorité. On pourrait dire que le gouvernement actuel est le parti le plus fort et que les travaillistes devraient s'abstenir de proposer un vote de non-confiance. M. Baldwin a dit l'autisme dernier qu'il avait une majorité de 80 sur tous les points et que s'il n'obtenait pas le pouvoir d'imposer des droits il ne pourrait exercer le gouvernement. Alors, M. Baldwin s'est présenté devant la Chambre et a dit: "J'ai changé d'opinion et je suis prêt à administrer avec cette minorité. (Rires ironiques)."

"On ne peut avoir confiance dans le gouvernement", ajoute M. MacDonald, après qu'il a fait payer au pays les dépenses d'une élection, mis en péril le développement continu des affaires européennes, laissé des ministères vacants et soulevé toutes espèces de passions et de haines de classe dans le pays.

"C'est dans l'esprit des adversaires du travailisme qu'existe l'hostilité de classe et la haine du travail. Le premier ministre Baldwin ne peut venir dire: Oubliez le passé."

"Je me propose par conséquent de proposer un vote de non-confiance". M. MacDonald lit alors le texte de l'amendement travailliste en réponse au discours du trône, rédigé à une réunion du parti travailliste avant la convocation de la Chambre. L'amendement est comme suit:

"Il est de notre devoir de suggérer respectueusement à Votre Majesté que ses représentants n'ont pas la confiance de la Chambre."

Cette lecture fut soulignée par les acclamations des travaillistes. M. MacDonald rappelle que dans cette situation sans précédent, la Chambre ne peut que suivre la tactique traditionnelle. Certaines pressions, dit-il, s'est laissée aller aux égarments de la folie en imaginant que le parti travailliste cachait quelque chose de son programme. Elle a frappé sur notre parti, mais sans lui faire de mal. Elle a fait cependant beaucoup de tort au crédit et au commerce. C'étaient de folles critiques et des craintes pires que de la folie.

Dieu seul connaît l'avenir. Aucun parti ne peut accepter de responsabilité aujourd'hui sans comprendre qu'il devrait plutôt l'éluder s'il le pouvait à cause de l'état de l'Europe et des affaires si mauvaises du pays, mais il faut bien exercer le gouvernement du pays. Les conservateurs l'interrompent par les cris de "gouvernement du roi".

"Le gouvernement du roi", répète M. MacDonald, je ne fais pas de distinction de ce genre. (Approbations des travaillistes). Quelque parti que ce soit qui administre le pays dans ces circonstances a droit au fair play et à l'esprit de justice de l'Anglais, pourvu qu'il fasse son devoir.

L'AUTONOMIE DES DOMINIONS

L'ancien premier ministre Lloyd George, qui suit M. MacDonald, déclare que les Dominions n'avaient jamais prétendu qu'un gouvernement eût le droit d'engager le parlement à une politique quelconque, pas plus que la conférence impériale n'a le droit d'engager les parlements des Dominions.

Il rappelle que le premier ministre Bruce a déclaré qu'il n'aurait aucun grief contre la Grande-Bretagne parce que le parlement impérial ne ratifierait pas les décisions du gouvernement. Il trouve le paragraphe du discours du trône relatif à la question des spiritueux avec les Etats-Unis, très satisfaisant, quoiqu'un peu ambigu. Il croit que le parlement a droit à une explication.

A propos de la Ruhr, M. Lloyd George s'exprime de la sorte: "Nous avons entendu dire que les Allemands s'étaient rendus, mais qu'est-ce que cela veut dire? Avant que les Français fussent dans la Ruhr, les Allemands nous livraient dix-huit sur vingt millions de tonnes de charbon. Est-ce que cela veut dire que les livraisons seront reprises ou augmentées ou cela veut-il dire que la direction et le contrôle seront français et le travail allemand? Si c'est cela, il est certain que le malheur, le désastre et le désordre seront inévitables dans la Ruhr. Ces questions nous intéressent."

"Nous apprenons un tas de choses, des arrangements entre les industriels français et allemands. Quels sont-ils? Ont-ils été communiqués au gouvernement anglais? Comportent-ils le contrôle des usines de fer et d'acier, du charbon de la Lorraine et de la Sarre par les Français? Il est vital pour nos autorités de savoir ce qui se passe. Il est incroyable qu'après les sacrifices que nous avons faits, nous soyons tenus à l'écart de ces négociations vitales."

L'ancien premier ministre déclare que la Grande-Bretagne n'a jamais refusé de consentir à un plan de contrôle sur les finances allemandes. De fait, en 1922, la Grande-Bretagne a proposé un plan élaboré qu'elle croyait devoir être accepté par l'Allemagne. Et comme la France est sous l'impression que nous n'avons jamais rien proposé, l'ai demandé à M. Baldwin de publier ces documents. M. Lloyd George a confiance que les Alliés devront se servir de ces propositions.

M. Asquith est passablement remis de sa récente maladie, mais il n'a pu porter la parole hier, ses forces ne le lui permettant pas encore.

La convention des démocrates

Washington, 16. (S.P.A.) — Pour la première fois, depuis 56 ans, la prochaine grande convention des démocrates qui choisira le candidat du parti aux élections présidentielles, aura lieu à New-York. Elle se tiendra à Madison Square Garden, qui peut contenir 17,000 personnes.

Ecole des sciences sociales

Le cours sur les œuvres sociales aura lieu cette semaine, jeudi soir, à 8 heures 15.

Le professeur M. St-Pierre parlera de la protection de la jeune fille, de son organisation internationale, de l'œuvre des gares, des maisons d'accueil, foyers, etc.

Nous rappelons que l'entrée est libre.

EN FRANCE

UN DÉBAT SUR LES CHANGES

LE MINISTRE DES FINANCES LASTEYRIE SOUMETTRA LES PROPOSITIONS ALTERNATIVES DU GOUVERNEMENT — UN VOTE DE CONFIANCE

Paris, 16 (S.P.A.) — Le gouvernement aura le loisir de présenter ses propositions tendant à améliorer la situation financière avant le débat sur les interpellations relatives à la question du change.

La Chambre des députés a approuvé le ministre des finances, M. de Lasteyrie, hier, lorsqu'il a demandé l'ajournement du débat d'interpellation sur le change jusqu'à ce que le gouvernement présente à la Chambre ses propositions alternatives. Le ministre a fait du vote une question de confiance. Le scrutin fut de 388 à 189.

Ce vote est considéré comme un bon critérium de ce que sera le partage des voix sur le projet de loi lui-même. Le cabinet a aussi décidé hier de retarder indéfiniment le débat sur les pensions. La disposition rencontre une grande opposition. Le débat sera probablement beaucoup de mécontentement dans un grand nombre de départements et rendrait encore plus difficile la réélection des députés votant en faveur du projet de loi du gouvernement.

L'étude du projet commencera la semaine prochaine, parce que les règles de la Chambre exigent que le plan soit referé immédiatement à la commission des finances, des députés de la Chambre ont demandé à M. de Lasteyrie l'ajournement d'un prompt rapport de M. Bokanowsky, rapporteur du comité, et sera prêt à commencer le débat le 22 janvier.

Des députés hostiles à M. Poincaré affirment qu'il joue sa destinée politique et qu'il cherche même à tomber parce que s'il était renversé la question des réformes intérieures, cela ne comporterait pas une réputation par la Chambre de sa politique étrangère, spécialement au sujet de la Ruhr. Les adversaires les plus acharnés du président du conseil, cependant, s'attendent peut-être à voir tomber M. Poincaré.

LES REVENUS AUGMENTENT

Paris, 16 — Les recouvrements budgétaires, en France, pour le mois de décembre dernier ont atteint 2,272 millions, l'augmentation sur décembre 1922 est de 227 millions. Les recettes normales atteignent en 1923, 21,520 millions celles de 1922, 19,137 millions. La taxe sur le chiffre d'affaires a produit 3,015 millions, soit une augmentation de 135 millions égalant 320 pour cent des impôts. Les revenus produisent 4,270 millions, dépassant de 1,175 millions les prévisions budgétaires.

LES SPECULATEURS

Paris, 16. (S.P.A.) — Des contrebandiers en dollars ont fait leur apparition à Paris hier matin, rôdant autour de la Bourse, des banques et des bureaux d'agents de change avant l'ouverture de la Bourse, pour offrir des dollars de cinquante centimes à un franc au-dessus de la cote officielle de la veille au soir. Des détectives ont l'œil ouvert sur ces marchands, les étrangers apparemment venus de l'Europe centrale. Ils seront reconduits à la frontière par de solides gardiens.

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Paris, 16. — Les journaux de toute opinion sont unanimes à constater la favorable impression produite par les déclarations énergiques du général Dawes et de M. Barthou, lundi. "Le Matin" écrit à ce sujet: "Avec un président comme le général Dawes, nous aurons dans peu de semaines un rapport sur la situation du Reich avec des propositions très précises."

D'autres journaux soulignent que pour débrouiller la situation inextricable dans laquelle se trouve aujourd'hui la finance allemande, le général Dawes ne commet pas par critiquer la Commission des réparations et faire table rase du traité de Versailles, il ne se précipite nullement de la légalité de l'occupation de la Ruhr, mais il félicite la Commission des réparations d'avoir limité la tâche à des experts conformément à l'article 234 du traité de Versailles. Il raille l'avis d'après lequel les personnes qui prétendent évaluer aujourd'hui la capacité de paiement de l'Allemagne dans un lointain avenir. Il assigne à ses collègues la mission plus précise d'étudier le système propre à stabiliser la monnaie allemande et par suite de faciliter le rétablissement de son équilibre budgétaire, et de remettre au Reich de remettre l'Allemagne sur la voie de la productivité."

Le "Petit Parisien" commentant le récent discours du général Dawes, président du comité d'experts, dit: "Le général Dawes ne laissera pas les débats se perdre dans les discussions politiques ou des querelles juridiques."

RESTAURATION DE FINANCE

Paris, 16. — "Le Temps" fait remarquer la grande importance des délibérations qui commenceront mercredi, à Londres, en vue de la restauration des finances hongroises. "En apparence, ce problème n'est que financier, mais en fait, il touche à toutes les grandes questions politiques de l'Europe centrale." "Le Temps" se félicite de l'accord intervenu au sujet de l'unité monétaire belge, il a dit que le gouvernement avait l'intention de présenter une loi supplémentaire pour empêcher une baisse plus considérable du franc. Il a demandé à la nation de faire tout en son pouvoir pour aider le gouvernement dans sa tâche.

LE FRANC BELGE

Bruxelles, 16. (S.P.A.) — La dépréciation du franc belge a absorbé l'attention du Sénat hier soir. M. Theunys, premier ministre et ministre des finances, a tracé l'histoire de la baisse actuelle de l'unité monétaire belge, il a dit que le gouvernement avait l'intention de présenter une loi supplémentaire pour empêcher une baisse plus considérable du franc. Il a demandé à la nation de faire tout en son pouvoir pour aider le gouvernement dans sa tâche.

LES CONFERENCES

LES LETTRES CANADIENNES

CONFERENCE DU CHANOINE EMILE CHARTIER SUR NOTRE LITTÉRATURE — L'ESSENCE ET L'EXISTENCE D'UNE LITTÉRATURE NATIONALE — LE PASTICHAGE DES ŒUVRES FRANÇAISES — ORIGINALITÉ DES JOURNALISTES.

M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal a prononcé hier soir une conférence des plus instructives devant les membres de la Saint James Literary Society. Il a parlé de notre littérature, de ses origines et de son développement.

L'existence de la littérature canadienne est un fait qui a donné lieu à de vives controverses dues le plus souvent à des malentendus. Personne ne songera à ranger des écrits dans la littérature canadienne, uniquement parce qu'ils sont publiés par des Canadiens en Canada. Ce n'est pas là le fondement d'une littérature nationale. Une littérature proprement dite est celle qui exprime à sa façon les sentiments, les caractéristiques, en fait ressortir les qualités ou défauts foncières. Cela n'implique pas nécessairement que les sujets traités soient régionaux, mais que l'auteur le fasse suivant le génie de sa race. C'est la base même d'une littérature. Préendre qu'une littérature, pour exister, doit être illustrée de chefs-d'œuvre, c'est déplaquer la question, car c'est alors demander si cette littérature vaut plus ou moins, si ses écrivains ont bien ou mal rempli leur tâche.

Donc que les auteurs canadiens aient maladroïtement au non rempli leur tâche, cela n'influe nécessairement pas sur le fait de l'existence même de notre littérature. Encore faut-il naturellement que les œuvres soient assez abondantes pour être classées et pour soutenir une critique sérieuse.

A ces conditions, la littérature canadienne existe. Elle date de Neuson, Bédard, Morin, Parent, qui ont écrit et parlé si vigoureusement pour la défense de nos droits.

De 1860 à 1900, notre littérature prend un grand essor. L'introduction du livre français anime les écrivains d'un souffle nouveau. Ils y apprennent à découvrir la nature sous de nouveaux aspects, et à enrichir leur vocabulaire d'images et d'une trop longue séparation d'avec la France. Mais, malheureusement, les écrivains éclorent par la littérature française ont oublié leur pays pour s'appliquer à copier les auteurs français. Toute copie est une œuvre de déchéance s'il ne s'agit pas d'un esprit personnel pour l'animer. On a dépeint nos écrivains canadiens de sentimentalité symboliste, romantique, et l'on a oublié la véritable originalité. Le livre français nous rend toutefois ce grand service de nous apprendre à regarder, de nous apprendre à cultiver l'originalité et la personnalité littéraire. Le jour où nos auteurs se mettront définitivement à exprimer leurs sentiments comme ils les sentent et non pas à la façon dont Lamartine, Hugo ou Beaudelaire les auraient sentis, notre littérature aura fait un grand pas.

Ce défaut de personnalité est le plus apparent chez nos premiers poètes et s'atténue de plus en plus. Là où il persiste le moins, c'est dans le journalisme. Malgré le négatif, l'œuvre de journal est un peu de notre œuvre de journal et y retrouve les pages les plus vivantes de notre littérature, parce que l'esprit de notre peuple s'y manifeste avec plus de liberté et d'abandon. Telles pages de Taché, Cauchon, Dunn, Tarte Chapais sont un véritable régal. Plus rapprochés de nous nous avons MM. Henri Bourassa et Omer Héroux.

M. le juge Fabre Surveyer a félicité le conférencier de son intéressante causerie.

Un déclin

Edmonton, 16. (S.P.C.) — Les United Farmers de l'Alberta ont tenu hier leur congrès annuel. On y a déclaré que le nombre des membres, de 18,832 qu'il était l'an dernier, est tombé à 11,276 cette année. L'association n'accuse toutefois aucun déficit.

On y a discuté sur la nécessité de séparer nettement les contributions pour l'association politique générale et l'association financière même.

Baisse de salaires

Sydney, N.-E., 16. (S.P.C.) — La British Empire Steel Corporation vient d'annoncer que les salaires seraient diminués de vingt pour cent aussitôt qu'expirera son contrat avec les mineurs, c'est-à-dire, ce soir, à minuit.

Elle garantit par contre à ses employés une moyenne d'ouvrage de quatre jours par semaine durant toute l'année et une livraison de charbon à \$4 la tonne à ses employés.

Elle avertit en même temps ses employés qu'une grève n'avancera pas les choses vu qu'il lui sera impossible d'obtenir des contrats ailleurs, et partant de donner de la besogne aux employés.

Tabac à Cigarettes OTTOMAN 25 Cigarettes pour 10¢ Roulez les vous-même

LA POLITIQUE MUNICIPALE

Les propriétaires se réunissent

M. J.-O. GAREAU CEDE LA PRESIDENCE DE LA LIGUE A M. WILFRID LAJEUNESSE — LE TRAVAIL DE L'ANNÉE A DONNER UN RECRUTEMENT INTENSE.

Les membres de la Ligue des propriétaires ont élu, hier soir, à l'assemblée générale, M. Wilfrid Lajeunesse, président pour succéder à M. J.-O. Gareau, échevin, démissionnaire. Les autres officiers sont le docteur J.-C. Poissant, premier vice-président; M. Emery Larivière, deuxième vice-président; le notaire F.-S. Mackay, trésorier; le notaire J.-M. Savignac, secrétaire et M. J.-E. Lorrain, gérant.

Les directeurs de la Ligue sont MM. le docteur Damase Gendreau, échevin du quartier Saint-Jacques; le docteur Camille Bernier, A. Tremblay, John Hoolahan, P.-E. Rouillier, Alfred Leclair, E. Goyette, J.-P. Lancelot, Ludger Hamelin et C. Desautels.

Avant d'abandonner la présidence, M. Gareau a fait une revue du travail accompli au cours de l'année. La Ligue, a-t-il dit en substance, s'est développée d'une façon remarquable en 1923; au début de l'année, elle ne comptait que deux cents membres et au début de 1924, ce chiffre s'est élevé à environ sept cents membres et il est assuré que l'année 1924, si les choses continuent aussi bien, verra ce chiffre porté à trois mille membres. La Ligue sera alors devenue un corps public avec lequel il faudra compter dans la discussion des affaires publiques. Ce n'est, cependant, pas assez, et l'échevin Gareau entrevoit le jour où elle comptera dans ses rangs dix mille membres.

Cette augmentation des membres est due à la campagne de recrutement entreprise au cours de juillet et plus effectivement depuis octobre. A ce moment, M. Gareau tient à féliciter MM. Joseph Girard et le Dr J.-C. Poissant pour leur travail. La Ligue possède maintenant un gérant dans la personne de M. J.-E. Lorrain, qui consacre tout son temps à la Ligue.

Des comités spéciaux ont été formés pour l'étude des questions de législation: la question scolaire, la question de trouver de nouvelles sources de revenus pour la ville de Montréal, de façon à ne pas surcharger le propriétaire, etc. On a étudié aussi le projet de créer un bureau d'assurance au sein de la Ligue ainsi qu'un bureau de ventes et de prêts. La Ligue aussi, au cours de l'année, a donné son adhésion au projet de l'exposition industrielle internationale de Montréal. En terminant, M. Gareau exprime un regret: c'est celui de constater une certaine négligence au point de vue de la publicité et demande à tous les journaux d'apporter leur concours à la Ligue dont les activités sont si importantes.

M. J.-E. Lorrain a ensuite présenté son rapport qui indique que onze assemblées régulières mensuelles des directeurs ont été tenues au cours de 1923, trois assemblées spéciales et dix assemblées générales des membres. On a en outre exactement durant l'année 461 nouveaux membres. La Ligue a également tenu plusieurs assemblées publiques de recrutement. Le rapport financier accuse un léger surplus.

Après les élections, les membres ont discuté quelques questions de régime interne. M. Lajeunesse a donné avis d'un projet d'augmenter le nombre des directeurs de quinze à vingt.

La Ligue organise pour le samedi 26 janvier courant, un grand banquet à l'hôtel Viger, à sept heures du soir.

Courriers anglais et étrangers

MERCREDI 16 JANVIER

A destination de la Chine et du Japon (lettres seulement), paquebot "President Jefferson". Départ de Victoria le 21 janvier. Fermeture du courrier à 6.00 h. du soir.

A destination des Bermudes, des Barbades, de Trinidad et du Venezuela (colis postaux), paquebot "Chignecto". Départ de Halifax. Fermeture du courrier à 4.00 h. du soir.

A destination d'Europe, d'Afrique, d'Asie occidentale (lettres seulement), paquebot "Mongolia". Départ de New-York. Fermeture du courrier à 7.00 h. du soir.

VENDREDI 18 JANVIER

A destination d'Europe, d'Asie occidentale (lettres seulement), paquebot "President Roosevelt". Départ de New-York. Fermeture du courrier à 7.00 h. du soir.

SAMEDI 19 JANVIER

A destination de Grande-Bretagne et d'Etranger (colis postaux et journaux), paquebot "Antonia". Départ de Halifax. Fermeture du courrier à 4.00 h. du soir.

Courrier d'Amos

Amos, 14. (D.N.C.) — Le froid est intense dans l'Abitibi. Nous avons enregistré 39 degrés au-dessous de zéro, dimanche matin.

Les élections des conseillers viennent d'avoir lieu. M. J. Beauchemin, de la circonscription de P. Beauchemin, a été élu pour un troisième terme. Les nouveaux conseillers sont MM. Paul Bélanger, de la maison Trudel et Bélanger, et Edmond Lefebvre. Tous trois n'avaient pas d'opposants.

À sa dernière assemblée, le conseil municipal a unanimement voté la permission d'établir un cinéma dans Amos. Par cette nouvelle et franche attitude de notre conseil, c'en est fait pour quelques années encore d'un tel projet.

Le 14 ont eu lieu les funérailles de M. Ferdinand Marotte, cultivateur, tué accidentellement en le défrichement à la dynamite.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Continuation de notre Vente de Meubles

Moyennant un léger acompte, nous vous garderons en réserve les meubles choisis jusqu'à la date fixée par vous pour leur livraison.

Prenez avantage de notre système de paiements faciles pour vous procurer aux termes les plus avantageux tous les meubles dont vous prévoyez avoir besoin.

Mobiliers Chesterfields à Prix Spéciaux

MOBILIER CHESTERFIELD; 3 morceaux, dont un sofa de 75 pouces; couverture en tapisserie; coussins mobiles remplis de ressorts; un mobilier très confortable. **95.00** ble et de durée; spécial.

MOBILIER CHESTERFIELD, 3 morceaux; construction de premier ordre; couverture en tapisserie; bras à ressorts et coussins mobiles. **165.00**

MOBILIER CHESTERFIELD, 3 morceaux; rembourrés de crin et de mousse; couverture en peluche de qualité supérieure. **290.00**

MOBILIERS CHESTERFIELD recouverts en tapisserie, velours, damas et peluche; **149.00 A 345.00** prix variés de.

—Au deuxième

Drap Jersey Texture circulaire, 54 pouces de largeur; tissu pure laine pour jupes ou robes; choix de toutes les nuances ainsi que noir; rég. 3.50 la verge, pour. **2.49**

Satin 38 pouces de largeur; qualité tout soie, pour jupes ou robes; nuances bleu marine et noir seulement; régulier 2.49 la verge, pour. **1.89**

Paletots en frise ou tweed anglais tout laine pour garçons de 10 à 17 ans; Qualité de 15.00, pour. **10.95** Qualité de 18.00, pour. **13.50**

Complets à 2 culottes pour garçons de 9 à 17 ans; modèle Norfolk en serge irlandaise; **13.95** daise bleu marine de laine.

Chandails garantis tout laine, pour garçonnets; fini cachemire; modèle boutonnant sur l'épaule; grande variété de dessins et de nuances; **1.49** poitrine: 18 à 32; REGULIER 2.25, pour.

—Au premier

Une Vente Spéciale de Laine Angora

1600 BALLES DE LAINE ANGORA, fabrication française; blanc seulement; qualité de .69 la balle d'un 1/4 d'once, pour. **.29**

LAINE VICTORIA à 4 brins; choix de 18 nuances; qualités de .15 et .19 la balle d'une once, pour. **.12 1/2**

LAINE WHEELING à 2 et 3 brins; fabrication canadienne; en noir seulement; qualité de 1.00 l'écheveau, pour. **.69**

LAINE de nuances désassorties, appropriée pour chandails; qualité de .15 la balle d'une once, pour. **.09**

—Au rez-de-chaussée

Coton Blanc de 35 pouces de largeur; belle qualité; la verge. **.16 1/2**

Coton Jaune Bengal, qualité très souple; la verge. **.13 1/2**

—Au rez-de-chaussée

Mouchoirs blancs

pour hommes; bords de couleur; un grand choix de dessins; rég. .25 chacun, jeudi, 12 1/2, ou la doz. **1.25**

—Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. — R. Dupuis, Vice-Prés. — A.-J. Duval, Directeur-Général — rue Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.